



B.P. 1874, Succursale « B »
Gatineau (Québec) J8X 3Z1
Téléphone : (819) 595-1421
Télécopie : (819) 595-8586
Courriel : genevieve.chagnon-
lampron@baastel.ca



Étude sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone

Présentée au
comité consultatif de l'étude

Parrainée par la
Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)

Par les consultants
Geneviève Chagnon-Lampron, Le Groupe-conseil baastel Itée
et Marc Haentjens, La Société ACORD

le 15 avril 2004

Présentation

Le secteur des arts et de la culture et le secteur de l'éducation sont souvent envisagés, dans les communautés francophones du Canada, comme deux mondes parallèles. Sur la scène nationale, ils s'organisent ainsi au sein de deux tables de concertation distinctes, la Table Arts et Culture et la Table Éducation, entre lesquelles les contacts sont relativement limités. La situation est un peu différente « sur le terrain » mais, là encore, les réflexions qui animent les visions et les plans des institutions présentes dans chacun des secteurs sont souvent conduites de façon indépendante.

Pourtant, il est convenu que la culture et l'éducation nourrissent des liens étroits et complémentaires. Comme en témoigne l'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) à l'échelle internationale, il est souvent difficile de parler de l'un sans parler de l'autre. Dans nos communautés, cette proximité est encore plus évidente. Non seulement la culture et l'éducation apparaissent comme les deux piliers de la défense et de la promotion de la langue; mais les institutions qu'elles soutiennent – écoles, entreprises artistiques et centres culturels – sont les lieux principaux de l'expression et de l'affirmation de l'identité.

C'est dans cette perspective que la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) décidait de commander, à l'été 2003, une étude qui permettrait d'approfondir l'expression du « lien langue-culture-éducation » dans les communautés francophones minoritaires. L'objectif énoncé par la FCCF était double :

1. Rassembler des arguments tirés de la « littérature » et d'expériences concrètes qui puissent documenter l'importance du lien langue-culture-éducation et sa portée dans la perspective du développement des communautés francophones minoritaires.
2. Dégager de cette recherche des pistes d'action qui contribueraient à tisser des partenariats plus étroits entre le secteur des arts et de la culture et le secteur de l'éducation.

L'étude, qui a été menée entre septembre 2003 et mars 2004, s'est ainsi déroulée en trois phases :

- la recension et la synthèse des écrits et des recherches existants sur le lien langue-culture-éducation (recherche documentaire);
- la recension et la documentation d'initiatives concrètes menées dans les communautés dans le but de nourrir ce lien (recherche terrain); et,
- la formulation de propositions stratégiques pouvant orienter l'action de la FCCF et des autres intervenants concernés pour renforcer ce lien dans les communautés francophones à différents niveaux.

La FCCF a, pour encadrer cette étude, constitué un comité d'orientation réunissant des représentants des deux secteurs visés initialement (arts et culture, éducation) ainsi que du secteur de la jeunesse. On trouvera en annexe la liste des membres du comité.

Nous nous sommes largement appuyés sur ce comité tout au long de l'étude pour confirmer nos pistes de recherche et en valider les résultats. Chaque phase a notamment fait l'objet d'un rapport préliminaire qui a été présenté au comité et discuté avec lui. Une rencontre de travail (en face-à-face) a été également organisée avec le comité pour nourrir la troisième phase de l'étude.

Ce rapport reprend le déroulement suivi par l'étude. Il présente d'abord les résultats de la recherche documentaire en dressant un survol des écrits recensés et en identifiant certaines avenues de recherche à approfondir. Il dresse ensuite un bilan de la recherche-terrain, en illustrant sous forme de « fiches-projets » un certain nombre d'initiatives originales pouvant servir de modèles ou de références pour une action future. Enfin, il articule certaines propositions stratégiques qui pourraient orienter l'action de la FCCF et des autres intervenants présents dans ce dossier.

On trouvera également en annexe la bibliographie constituée au terme de la recherche documentaire ainsi qu'une liste des initiatives qui ont été recensées au cours de la recherche terrain.

Geneviève Chagnon-Lampron
Marc Haentjens

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 - Bilan de la recherche documentaire sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone

1	Contexte.....	2
2	Le développement de l'identité culturelle.....	3
2.1	Principes directeurs.....	3
2.2	Étapes de développement.....	4
2.3	Les marques d'identité culturelle des jeunes francophones en milieu minoritaire.....	4
2.4	Diversité culturelle.....	5
3	Rôle de l'école dans le développement de l'identité culturelle.....	6
3.1	L'animation culturelle.....	7
4	L'éducation artistique.....	8
4.1	L'apport des arts et de la culture au développement de l'élève.....	9
4.2	L'éducation par les arts.....	9
4.3	L'enseignement des arts et de la culture.....	10
4.4	La relation artiste-école.....	11
5	La place des arts et de la culture dans les politiques de l'éducation.....	11
5.1	Survol des curriculum d'éducation artistique des gouvernements provinciaux.....	12
6	Perspectives de recherche et conclusion.....	13

Section 2 - Bilan de la recherche terrain sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone

Introduction.....	17
1. Les initiatives émanant du milieu éducatif.....	17
1.1. Les écoles.....	17
1.2. Les conseils scolaires.....	18
1.3. Les ministères de l'Éducation.....	18
1.4. Les autres acteurs du milieu de l'éducation.....	19
2. Les initiatives émanant du milieu culturel et communautaire.....	19
2.1. Les centres culturels et communautaires.....	19
2.2. Les organismes-jeunesse.....	20
2.3. Les organismes artistiques et culturels provinciaux.....	20
3. Les initiatives émanant du milieu artistique.....	21
3.1. Les artistes.....	21
3.2. Les organismes artistiques.....	21
3.3. D'autres ressources artistiques.....	22
Conclusion.....	22

Fiches de projet

Fiche-projet 1 – Carrefour des arts de l'Est ontarien.....	24
Fiche-projet 2 – Projet scolaire-communautaire avec la communauté métisse francophone.....	26
Fiche-projet 3 – Intégration des arts et culture dans le projet éducatif.....	28
Fiche-projet 4 – Semaine provinciale de la fierté française.....	30
Fiche-projet 5 – Programme d'intégration culturelle en milieu scolaire.....	32
Fiche-projet 6 – Politique d'aménagement linguistique.....	34

Fiche-projet 7 – Programme communautaire d’arts d’interprétation intégré au programme scolaire	36
Fiche-projet 8 – Place Ozarts !	38
Fiche-projet 9 – Les Forums « Organizzaction ! »	41
Fiche-projet 10 – Festival franco-ontarien de théâtre en milieu scolaire	Erreur ! Signet non défini.
Fiche-projet 11 – Secondaire en spectacle	44
Fiche-projet 12 – Centre de développement musical	48
Fiche-projet 13 – Atelier de création littéraire dans les écoles	50
Fiche-projet 14 – Cours d’art dramatique 10/20/30	52
Fiche-projet 15 – Artistes en milieu éducatif	54
Fiche-projet 16 – Programme GénieArts	56

Section 3 - Propositions stratégiques

Introduction	60
1 Un enjeu central : la place de l’école dans la communauté	61
2 Les défis posés	63
2.1 Au niveau des politiques	63
2.2 Au niveau des ressources	64
2.3 Au niveau des compétences	64
2.4 Au niveau de la culture interne (scolaire)	65
2.5 Au niveau de la culture externe (parents)	65
3 Les opportunités	66
3.1 L’ouverture fédérale	66
3.2 L’intérêt des conseils scolaires	66
3.3 La convergence du discours	66
3.4 Le renouvellement des ententes fédérales-provinciales sur les langues officielles en enseignement (LOE)	66
3.5 La mise à jour des plans de développement des communautés	67
3.6 Les réflexions actuelles sur la diversité culturelle	67
4 Voies d’action	67
4.1 Sensibiliser les conseillers scolaires à l’importance du dossier	67
4.2 Former un front commun avec les conseils scolaires, au niveau national et sur le terrain, en veillant à y associer aussi les organismes-jeunesse	68
4.3 Intervenir auprès des ministères de l’Éducation, provinciaux et territoriaux, pour obtenir des aménagements dans les politiques et les programmes	68
4.4 Intervenir auprès d’autres joueurs clés du milieu de l’éducation pour obtenir leur collaboration	69
4.5 Identifier et promouvoir quelques initiatives-pilotes qui pourraient être reprises dans les ententes LOE ou dans un autre cadre	69
4.6 Favoriser des projets de recherche	70
5 Recommandations	70

Annexes

Annexe 1 – Liste des initiatives recensées pendant la recherche terrain	72
Annexe 2 – Bibliographie	77
Annexe 3 – Comité consultatif	80

SECTION 1

**Bilan de la recherche documentaire sur
le lien langue-culture-éducation
en milieu minoritaire francophone**

« Le progrès naît de la diversité des cultures
et de l'affirmation des personnalités. »
Pierre Joliot

« Un peuple qui ne connaît pas
son passé, ses origines et sa culture
ressemble à un arbre sans racines. »
Marcus Garvey

1 Contexte

Le lien entre la langue et la culture a déjà fait l'objet de nombreuses réflexions, tant en milieu majoritaire qu'en milieu minoritaire, et a notamment alimenté au Canada des prises de position importantes sur le droit (des minorités) à l'appartenance culturelle (voir les réflexions de Pierre Raphaël Pelletier, s'alimentant entre autres aux travaux de Will Kymlicka sur les droits des minorités culturelles). Cependant, le lien entre la langue et l'éducation ainsi qu'entre la culture et l'éducation a fait l'objet de beaucoup moins de recherches. Ce lien, qui est parfois sous-entendu, apparaît pourtant essentiel pour l'essor de la langue et de la culture dans l'ensemble des communautés francophones minoritaires, et même majoritaires.

Comme l'exprimait l'ancien Premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard (1996) : « Cette âme se doit d'être nourrie, métissée, enrichie, contestée, bousculée, réinventée. Et cela ne peut se faire que par la culture et l'éducation. Et cela ne peut se faire que par la culture dans l'éducation. »

Quelques chercheurs canadiens se sont bien penchés sur la question de la culture et des arts en milieu minoritaire francophone et de son impact pédagogique sur les élèves, mais il s'agit d'un domaine de recherche encore peu exploré. En revanche, les recherches en éducation artistique sont nombreuses et confirment l'apport des arts sur le développement d'un individu.

Certains regroupements et des revues scientifiques ont été créés pour répondre aux besoins de représentation et d'information exprimés par les chercheurs, les communautés et le milieu scolaire, et pour diffuser les recherches réalisées dans ce domaine. La Société canadienne d'éducation par l'art, la Revue canadienne d'éducation artistique, qui publie des recherches en enseignement par l'art et sur l'importance des arts en milieu scolaire et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, en sont de bons exemples.

Au niveau communautaire, certains organismes organisent des conférences pour favoriser le réseautage, diffuser les recherches, stimuler l'intérêt pour la culture et l'éducation et encourager les chercheurs et les enseignants à innover et à explorer davantage ce terrain de recherche. Les exemples de conférences et de forums sont nombreux. L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organise des conférences bisannuelles sur des thèmes se rapportant à l'éducation. En 1997, elle a tenu un forum sur l'avenir de l'éducation de langue française, qui a souligné l'importance d'intégrer la culture au sein du milieu scolaire. En 2000, elle a tenu un colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu minoritaire.

À son tour, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) a organisé, en septembre 2003, le premier Forum national sur le développement culturel de la francophonie canadienne. Cet événement culturel a été l'occasion de souligner le travail de plusieurs intervenants disséminés à travers le pays qui mettent leurs efforts en commun pour conserver l'héritage culturel de leurs communautés et assurer sa transmission de génération en génération.

Le présent document donne un aperçu des recherches réalisées sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire et vise à présenter certains des chercheurs francophones ayant exploré un ou plusieurs de ces thèmes de recherche. Nous avons identifié quatre thèmes clés :

- le développement de l'identité culturelle;
- le rôle de l'école dans le développement de l'identité culturelle;
- l'éducation artistique; et,
- la place des arts et de la culture dans les politiques d'éducation.

2 Le développement de l'identité culturelle

Dans le Petit Larousse, la culture est définie comme « l'ensemble des usages, des coutumes, des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent et distinguent un groupe, une société ». C'est aussi « l'ensemble des convictions partagées, de manière de voir et de faire qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe » (Le Petit Larousse illustré, 2000).

En milieu minoritaire, les individus évoluent dans un contexte souvent difficile pour la recherche et l'affirmation de l'identité culturelle. Ils vivent dans un milieu où plusieurs forces, telles que langues et cultures distinctes, s'affrontent continuellement et où l'obtention de services dans leur langue maternelle est souvent difficile, parfois impossible. En fonction de leur personnalité et de leurs intérêts, ils réagissent différemment à leur environnement. Certains préfèrent s'assimiler à la langue de la majorité et oublient petit à petit leurs racines maternelles et leur bagage culturel en tant que francophones, d'autres au contraire décident de s'affirmer comme francophones et promeuvent la transmission de leur langue et de leur culture en réclamant le droit à l'éducation dans leur langue et la promotion des services en français.

2.1 Principes directeurs

Selon David Bourgeois, directeur de la recherche à la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) et chercheur associé à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, cinq éléments principaux régissent le concept de l'identité culturelle (Forum sur le développement culturel à Moncton, 2003). D'abord, l'identité culturelle est un phénomène collectif (1) symbolique (2) qui implique un rapport « dedans-dehors » (3). Cela signifie qu'une communauté ethnoculturelle fait partie d'un tout incluant différentes cultures et qu'elle entretient des relations avec les communautés qui l'entourent. Son caractère symbolique se dégage de l'œuvre des artistes de cette communauté, qui transmettent le caractère unique et distinctif de leur culture et de leur histoire. De plus, l'identité culturelle d'une collectivité doit bénéficier d'une cohérence interne (4) pour évoluer et se régénérer, ce

qui permet ensuite une transmission de cette identité (5) d'une génération à l'autre. Cette cohérence interne doit être présente au sein des milieux communautaire et scolaire, et est essentielle pour promouvoir la culture de la collectivité et revendiquer ses droits.

2.2 Étapes de développement

De plus, Bourgeois ajoute que le développement de l'identité culturelle se déroule en quatre étapes, qui apparaissent à différents moments de la vie d'un individu et en fonction du milieu de vie (Forum sur le développement culturel à Moncton, 2003). La première étape consiste en l'ignorance relative de son identité culturelle. Ensuite, une conscience émergente à sa culture survient, ce qui donne suite à une exploration de son environnement et de différentes cultures. Finalement, l'individu s'engage envers la culture de son choix, celle qui le représente le mieux. Selon lui, cette théorie ne s'applique pas toujours aux personnes vivant en milieu minoritaire, car certains individus ne passeront jamais au travers de ces quatre étapes et resteront toute leur vie dans un stade d'ignorance relative vis à vis de leur identité culturelle francophone.

Par ailleurs, l'identité culturelle est en constante évolution (voir Dallaire, Roma, Théberge, Lafontant, Landry). Parce qu'elle se bâtit en fonction des interactions entre la personne et la société, l'identité culturelle des individus vivant en milieu minoritaire est de plus en plus plurielle. Un individu doit souvent intégrer plusieurs identités qui sont parfois compatibles, parfois contradictoires (Théberge, 1998). C'est pour cette raison que l'identité culturelle d'une personne parlant la même langue maternelle et vivant dans la même communauté peut être différente de celle de son voisin.

2.3 Les marques d'identité culturelle des jeunes francophones en milieu minoritaire

Mariette Théberge (1998) s'est penchée sur cette notion d'identité culturelle et a effectué une recherche auprès de 137 étudiants en formation à l'enseignement à l'Université d'Ottawa. La question sous-tendant sa recherche se formulait ainsi : « Lorsque l'étudiant inscrit à un programme de formation à l'enseignement dans un contexte francophone minoritaire définit son identité culturelle, quels sentiments et référents identitaires utilise-t-il ? » Elle a leur a donc demandé de définir leur identité culturelle. Les résultats démontrent que ces étudiants s'identifient tantôt à leurs racines franco-ontariennes et à leur culture, tantôt à leur langue maternelle ou à leur bilinguisme, et que cette identité culturelle est continuellement en mouvance.

D'autres chercheurs ont fait des recherches similaires dans différentes provinces canadiennes. Au Manitoba, Lafontant (2000) a évalué les choix de marques identitaires de 31 étudiants de 17 à 18 ans. Dans son analyse des résultats, il note que les jeunes font référence à plus d'une marque culturelle au moment de définir leur identité et ces marques représentent les différentes dimensions de l'identité canadienne. Toujours au Manitoba, Marchand (1998) a réalisé une étude ethnographique auprès de 3 jeunes hommes Franco-Manitobains et son étude indique que l'identité des jeunes francophones en milieu minoritaire vacille entre un repli sur soi faisant référence à l'aspect local et l'ethnicité historique et une ouverture vers l'extérieur et vers différentes cultures (Dallaire et Roma, 2000).

En Alberta, Dallaire et Whitson ont étudié les marques identitaires des jeunes à l'occasion des Jeux francophones de l'Alberta, pour un total de 144 personnes en 1996 et 164 personnes additionnelles en 1997 ce qui représentait plus de 90 % des participants. Environ la moitié de ces jeunes sont de langue maternelle française, un cinquième des participants ont comme langues premières le français et l'anglais, et les autres ont une langue maternelle autre que le français. Cette étude démontre que la majorité des répondants s'identifient en tant que Canadiens. Selon eux, la maîtrise des deux langues officielles contribuent à leur sentiment d'appartenance nationale et majoritaire et à leur insertion au sein de la francophonie et de la société anglophone. La deuxième marque identitaire la plus fréquente est l'identité canadienne-française, celle-ci démontre la prépondérance de leur francité (Dallaire et Roma, 2000).

En Colombie-Britannique, une étude réalisée en 1993 auprès des francophones de la province démontre qu'en raison de la diversité des origines des francophones qui proviennent d'un peu partout au pays, leur marque identitaire fait référence à la langue française plutôt qu'à une communauté culturelle. « Lors de nos consultations, les francophones ont eux-mêmes identifié la langue comme le seul élément d'identité commune. Les facteurs de dispersion, de diversité culturelle, de migration et de mobilité semblent contribuer à une identité locale faible. Néanmoins, il faut voir dans cette fragilité culturelle les caractéristiques d'une communauté jeune et en croissance » (Groupe de travail sur la culture francophone en Colombie-Britannique, 1993).

À travers le Canada, les marques d'identité culturelle des francophones vivant en milieu minoritaire varient considérablement. En revanche, elles comportent toutes un point commun : une référence à leur langue maternelle française ou à leur bagage culturel comme francophone.

2.4 Diversité culturelle

En raison de la mondialisation de l'éducation, il n'y a pas seulement une diversité dans la façon dont s'identifient des personnes parlant la même langue et partageant la même culture. Les francophones en milieu minoritaire sont de plus en plus exposés à différentes cultures, ce qui est un facteur décisif sur la notion de l'identité culturelle et qui les amène souvent à s'identifier culturellement de façon plurielle (Théberge, Audet et Saint-Pierre).

Ce contexte multiculturel en pleine évolution a donc un impact important sur la définition de l'identité culturelle des francophones vivant en milieu minoritaire. C'est pourquoi le milieu scolaire doit reconnaître l'apport de chaque culture et encourager le respect de la diversité culturelle (Gérin-Lajoie, 1995).

Jusqu'à maintenant, peu de chercheurs se sont penchés sur le phénomène de la diversité culturelle et de son influence sur les communautés francophones en milieu minoritaire. Il sera donc intéressant de connaître la façon dont s'intègrent les nouveaux arrivants francophones de culture étrangère à l'intérieur des communautés francophones minoritaires et son impact sur la notion d'identité culturelle au sein des communautés francophones.

3 Rôle de l'école dans le développement de l'identité culturelle

L'école francophone a un rôle fondamental à jouer en milieu minoritaire dans le renforcement de l'identité culturelle des élèves et dans la préservation de la langue et de la culture (Tardif, 1993). Celle-ci doit prendre en considération le contexte social particulier au sein duquel elle exerce son mandat, et plutôt que de se replier sur elle-même, elle doit s'ouvrir et s'engager sur la voie de l'excellence et du renforcement culturel (Groupe de travail sur la culture francophone de la Colombie-Britannique, 1993). Desjarlais (1988, citée par Tardif) décrit le rôle du milieu scolaire en ces termes :

« C'est [l'école francophone] un milieu de vie qui favorise une interaction culturellement significative entre élèves, parents et enseignants et qui aboutit à une prise de conscience de son identification à l'ensemble des valeurs qui définissent la francophonie albertaine.

Le système éducatif ne peut pas en soi résoudre tous les problèmes des minorités mais sans un système d'éducation qui assure la transmission de la langue et des valeurs culturelles les minorités sont vouées à l'assimilation. »

Dans toutes les communautés francophones en milieu minoritaire, l'école est un lieu où l'élève non seulement approfondit la connaissance et la maîtrise de sa langue mais aussi explore sa propre culture maternelle. C'est aussi un lieu de rencontre de différents acteurs de la communauté. L'école permet donc à l'élève de développer son identité culturelle, ce qui résulte souvent en un sentiment de fierté envers ses racines, sa culture et renforce le sentiment d'appartenance à sa communauté. Selon la Direction de l'éducation française du Gouvernement de l'Alberta (2001) : « L'éducation en français langue première a pour mission d'assurer la transmission et la vitalité de la langue et de la culture françaises, et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. Elle joue un rôle déterminant en fournissant à l'élève l'occasion de développer une identité francophone, un sens d'appartenance à la communauté francophone et d'acquérir les compétences requises pour le rendre apte à s'intégrer et à participer à l'épanouissement de sa communauté, de la société et du monde ».

De plus, les institutions scolaires se doivent de considérer l'apprentissage en milieu scolaire non seulement comme l'acquisition de connaissances générales, mais aussi comme la production de pratiques culturelles qui permet aux élèves de bâtir leur identité (Giroux, 1992). Landry (1985) exprime l'importance du développement de l'identité culturelle chez l'élève en ces termes : « Les diplômés et diplômées du système éducatif géré par la minorité doivent être des individus autonomes, compétents dans leur langue, fiers de leur culture et sûrs de leur identité qui sauront à leur tour contribuer à la reproduction de leur communauté dans tous les secteurs qui sauront garantir sa vitalité. »

Le milieu scolaire, en tant que lieu privilégié pour initier les élèves à leur propre culture et à celle d'autrui, amène les élèves à gérer les tensions culturelles et identitaires auxquels ils sont constamment confrontés et développer une conscientisation sociale les amenant à s'éveiller à leur affirmation culturelle (Landry, 2000). L'article 23 de la Charte des droits et libertés spécifie que les établissements scolaires ont non seulement un devoir de « supplément culturel » mais aussi de « soutien culturel » auprès des élèves (Théberge, 1987). Ainsi, comme

le souligne Diane Gérin-Lajoie (1995), l'école joue un rôle primordial pour les groupes minoritaires car elle permet de protéger et de reproduire les pratiques culturelles, renforçant par le fait même leur identité.

Par ailleurs, l'école en milieu minoritaire a aussi une influence sur la vitalité linguistique et sur l'épanouissement de sa communauté, rôle que l'école située en milieu majoritaire n'a pas nécessairement à remplir. Selon Ronald Boudreau (1997), l'école en milieu minoritaire se doit de redéfinir sa mission dans le contexte de la gestion scolaire, car elle constitue le pivot central d'une action qui vise à donner à des communautés des moyens de contrer l'assimilation et de reprendre leur destinée en main. En intégrant des activités culturelles, en attribuant davantage de ressources et d'importance à l'éducation artistique et en encourageant le réseautage et les rencontres avec les artistes de la communauté, les institutions scolaires se rapprochent de cet objectif.

L'école en milieu minoritaire se doit donc d'exercer une influence considérable sur « la scolarisation, la culturisation, la socialisation et la communalisation » (Bernard, 1997). Elle est par conséquent plus qu'un lieu d'enseignement, elle devient un symbole de la langue et de la culture francophone (Théberge, 1998).

Certains conseils scolaires ont reconnu cette réalité et ont décidé de répondre en partie à ce besoin en intégrant un volet d'animation culturelle dans leurs écoles et en offrant l'opportunité aux élèves d'approfondir leur éducation artistique. Toutefois ces initiatives restent encore isolées.

3.1 L'animation culturelle

Les écoles offrent depuis longtemps aux élèves des activités parascolaires à caractère culturel mais l'animation culturelle à proprement parler est devenue de plus en plus structurée et formalisée. Selon le Groupe de travail sur la culture francophone en Colombie-Britannique (1993) : « Pour réaliser sa mission éducative et culturelle, l'école française doit se doter d'une stratégie d'animation culturelle. L'animation culturelle est une stratégie d'acculturation conçue pour l'école française en milieu minoritaire ».

Autrefois, lorsqu'une institution scolaire engageait un animateur culturel, elle n'exigeait pas de diplôme ou d'habiletés particulières. Maintenant, dans la plupart des cas, les animateurs culturels en poste dans les écoles ont non seulement reçu une formation dans le domaine mais leur approche intègre également des éléments pédagogiques. Leur intervention enrichit le milieu scolaire en offrant aux élèves la possibilité de s'ouvrir sur eux-même et sur leur environnement (FESFO, 2002).

Force est de constater que l'animation culturelle reçoit généralement peu de financement. Pourtant, celle-ci remplit un rôle crucial plus particulièrement en milieu minoritaire car elle permet d'atténuer le triple isolement que vivent les élèves, c'est à dire l'isolement géographique, culturel et physique (FESFO, 2002). De plus, ce sont souvent les animateurs culturels qui vont permettre aux jeunes d'établir un contact avec leur communauté en organisant des ateliers et des rencontres avec les artistes de leurs régions.

Dans le Plan d'action 2002-2005 soumis par la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (Nicolas et al, 2002), il est mentionné que :

« L'école qui se préoccupe de culture accorde de l'importance :

- à la langue, composante première de l'héritage culturel, dont la maîtrise est essentielle pour accéder aux autres domaines de la connaissance et à la culture universelle;
- à l'histoire, fondement de toute société, dont la connaissance éclaire le présent et l'avenir;
- aux arts, source de savoir et facteurs de développement de la sensibilité, de la pensée créatrice, critique, esthétique et autonome;
- aux sciences et aux techniques, au regard desquelles le développement de compétences est essentiel pour participer activement à l'évolution de la société;
- et à la pratique d'activités culturelles comme facteur d'épanouissement personnel et d'intégration à la société. »

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation de l'Ontario fait une énumération des bienfaits de l'animation culturelle à l'intérieur de sa publication *Investir dans l'animation culturelle, Guide d'intervention* (1994). Entre autres, il est écrit que l'animation culturelle favorise « la réussite scolaire et l'épanouissement de l'ensemble des élèves, filles et garçons, dans le respect de leurs caractéristiques – physiques, intellectuelles, linguistiques, ethniques, culturelles, raciales et religieuses – [...] » ainsi que « le développement de l'identité personnelle, linguistique et culturelle et le sentiment d'appartenance à une communauté franco-ontarienne dynamique et pluraliste ».

4 L'éducation artistique

Lise Robichaud, professeure au Département d'apprentissage et enseignement de l'Université de Moncton, cite dans son ouvrage sur l'art acadien en milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick le rapport du Comité ad hoc sur l'intégration culturelle en milieu scolaire du Conseil de promotion et de diffusion de la culture (1986) : « L'art bien intégré à l'éducation suscite chez l'étudiant une expérience de découverte intérieure, et l'animation pédagogique qui l'accompagne valorise l'épanouissement et l'expression de l'unicité de son être dans son intelligence et sa créativité. Sa place dans le développement intégral de l'étudiant est primordiale. » De plus, tel qu'il est spécifié dans le Curriculum scolaire du Gouvernement de l'Ontario : « Ils ou elles découvrent des valeurs communes, tant sur le plan esthétique que sur le plan humain, dans diverses œuvres d'art et, ce faisant, approfondissent leur compréhension des autres et apprennent que les arts peuvent avoir une grande influence civilisatrice sur les sociétés. » (Curriculum de la 11^e et 12^e année, 1999)

L'éducation artistique doit cependant être bien structurée pour générer un impact pédagogique auprès de l'élève. Pour ce faire, l'enseignant responsable des cours d'éducation artistique doit avoir reçu la formation nécessaire (voir Théberge, Robichaud, Lowe).

En Ontario, des équipes d'enseignants spécialisés en éducation artistique ont été formées dans toutes les régions de la province (Liaison, 2003). Ces équipes s'occupent de présenter des modules de perfectionnement en éducation artistique aux enseignants de l'élémentaire et aux instituts d'été, pour augmenter la capacité de ces enseignants à enseigner les arts, car dans la majorité des cas ceux-ci n'ont reçu aucune formation dans ce domaine d'enseignement.

4.1 L'apport des arts et de la culture au développement de l'élève

L'intégration des arts et de la culture en milieu scolaire enrichit sur plusieurs plans le développement de l'élève. L'exposition aux arts et à la culture dès son plus jeune âge permet à l'élève de bâtir sa personnalité et d'apprendre à se connaître, de développer sa créativité, de se faire confiance, de s'intégrer à sa communauté et de s'ouvrir au monde (Ministère de l'éducation du Québec, 2000). Tel que spécifié dans le curriculum scolaire de l'Ontario (Curriculum de l'Ontario, 1999) : « L'éducation artistique prépare les élèves à toute une gamme d'emplois dans d'autres secteurs. En effet, elle développe des habiletés comme l'esprit critique, la pensée créative, l'imagination, la discipline personnelle, la capacité de communiquer clairement et l'aptitude à travailler en groupe. Ces compétences comptent parmi les plus recherchées aussi bien par les établissements postsecondaires que par les entreprises et les organismes appartenant au marché du travail. »

L'apport des arts sur le développement de l'individu n'est pas un nouveau concept (voir Uptis et Smithrim 2002, Catterall 1998, Sylwester 1998, Lowe 1998, 1999 et plusieurs autres). Au début des années 1970, Eisner (1974) a émis l'idée de faire de la recherche sur l'impact éducatif et pédagogique des programmes d'arts. Depuis, plusieurs études reconnaissent l'apport de l'éducation artistique sur l'apprentissage de différentes matières scolaires telles que la langue et les mathématiques, ainsi que sur le développement social de l'individu. De plus, elles reconnaissent que les arts et la culture augmentent la motivation de l'élève pour l'apprentissage et contribuent ainsi à la réduction du décrochage scolaire.

4.2 L'éducation par les arts

Anne Lowe, chercheure et doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, compte parmi les chercheurs canadiens ayant exploré ce thème de recherche. Depuis 1990, elle a effectué six projets de recherche portant sur l'impact de l'éducation musicale sur le développement langagier des élèves. Ses trois premières recherches cherchaient à cerner l'impact des arts sur l'apprentissage du français langue seconde et ses trois dernières se concentraient plutôt sur l'apprentissage du français langue maternelle. Les résultats des recherches ont démontré que les élèves sont davantage motivés à apprendre leur langue et qu'ils ont intégré au sein du milieu familial leurs nouvelles connaissances. Comme les résultats de ces recherches sont déterminants, elle a donc conclu que l'intégration des arts au sein de la salle de cours a un impact sur l'apprentissage des arts et de la langue.

D'autres pédagogues vont dans le même sens en affirmant que l'intégration des matières artistiques à d'autres matières favorise le transfert des acquis et l'application de méthodologies de façon enrichissante et stimulante (Curriculum de l'Ontario, 1999).

En 1999, Rena Upitis et Katharine Smithrin ont reçu du *The Royal Conservatory of Music* le mandat d'étudier l'impact de l'éducation par les arts étalé sur trois ans dans six écoles anglophones canadiennes, de la première à la sixième année (*Learning Through the Arts*, 2002). Elles ont étudié l'impact d'un programme en éducation par les arts sur l'apprentissage des arts et la motivation à apprendre en général, ainsi que son impact sur l'apprentissage de matières scolaires tel que la langue et les mathématiques. Après trois ans, les résultats de l'étude ont révélé que les élèves ont une plus grande facilité pour le calcul et l'estimation, mais il n'y a pas eu de changement significatif au niveau de la géométrie et de l'application de concepts mathématiques. Cependant, l'étude prouve hors de tout doute que la motivation de l'élève pour l'apprentissage augmente de façon significative. Les activités entreprises par les élèves à l'extérieur de l'école, tel que des cours de musique, ont aussi eu un impact significatif sur l'apprentissage de la langue et des mathématiques. Selon Upitis et Smithrin, près de 90 % des parents de ces élèves affirment que le programme en éducation par les arts a augmenté la motivation de leurs enfants pour l'apprentissage et les études.

4.3 L'enseignement des arts et de la culture

L'une des limites à cette approche est que les enseignants de l'élémentaire et les enseignants en arts n'ont souvent pas la formation requise et se sentent dans la plupart des cas pris au dépourvu lorsque l'école leur demande d'intégrer les arts dans la programmation de leur cours, ou encore d'enseigner le savoir artistique (Théberge, 1998). Pour répondre à ce besoin, Lise Robichaud, de l'Université de Moncton, a mis au point une démarche pédagogique d'intégration de l'art acadien visant à appuyer les enseignants des écoles élémentaires au moment de la préparation de leurs cours (Robichaud, 1990). Cette méthode comporte cinq étapes, chacune se rapportant à des éléments pédagogiques : la présentation de l'artiste (histoire de l'art); la description de l'œuvre (histoire de l'art, dialogue esthétique, apprentissage des techniques, langage plastique); l'interprétation (langage plastique et apprentissage des techniques); la rétroaction; et l'évaluation. Cette méthode nécessite une connaissance de l'histoire de l'art, de l'esthétique, des arts visuels et de l'éducation artistique.

Par ailleurs, un sondage auprès d'étudiants en éducation de l'Université d'Ottawa (Théberge, 1998) démontre que moins de 10 % des étudiants concernés ont reçu une formation postsecondaire dans une ou deux disciplines artistiques. Mariette Théberge, professeure à l'Université d'Ottawa, a réalisé des travaux de recherche pour mieux encadrer les étudiants en formation à l'enseignement et intégrer les arts à leur programme d'enseignement. L'Université d'Ottawa a aussi initié une démarche visant à favoriser « une recherche et une construction de sens personnel et professionnel de l'expérience esthétique chez des étudiants inscrits en formation à l'enseignement à l'élémentaire » (Théberge, 1998). De plus, la démarche d'enseignement de l'Université d'Ottawa tient compte du milieu où évolueront les futurs enseignants. Comme la grande majorité des étudiants travailleront dans des écoles en milieu minoritaire, ils sont sensibilisés au fait que ce milieu a d'importantes répercussions en éducation artistique, en raison des différents rôles que joue l'école en milieu minoritaire.

Les étudiants en enseignement de l'art doivent aussi se sensibiliser aux différences culturelles présentes dans leur milieu scolaire, car « il importe d'identifier et de comprendre ses propres sentiments d'appartenance, de différence, de valeur, d'autonomie pour être plus en mesure de saisir la portée des influences reçues et celles que l'on exerce dans la profession enseignante » (Audet et Saint-Pierre, 1997). Ceux-ci doivent réaliser l'importance du rôle de

l'enseignement de l'art en tant que moyen d'expression des minorités francophones à travers le Canada (Théberge, 1998).

4.4 La relation artiste-école

Les artistes de la communauté, lorsque invités à donner des ateliers ou à enseigner des modules conjointement avec l'enseignant, enrichissent de façon considérable la formation en éducation artistique offerte aux élèves et sensibilisent les élèves sur le rôle important que jouent les arts au sein de la communauté (Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick, 2001).

Selon David Danzon, codirecteur artistique de CORPUS, le rôle d'un artiste au sein du milieu scolaire consiste à livrer un aperçu de son métier (Liaison, 2003). L'artiste se doit d'expliquer au jeune que, comme tout autre travail, le métier d'artiste exige beaucoup de travail et de discipline et que si le rêve d'un élève est de faire carrière dans un domaine artistique, il doit prendre les moyens pour que ce rêve devienne réalité car, comme toute autre profession, la carrière d'artiste est très exigeante.

Offrir l'opportunité aux élèves d'entrer en contact avec les artistes de leur milieu augmente souvent leur motivation pour les études et pour l'apprentissage. Qui ne se rappelle pas de son premier contact avec un artiste professionnel ? En plus de devenir des modèles pour les jeunes, les artistes représentent une source d'information considérable sur la culture de leur communauté, sur les programmes et les opportunités qui s'offrent à eux, ainsi que sur ce qui les attend à leur entrée sur le marché du travail. Ainsi, les artistes deviennent par le fait même des ambassadeurs de la culture auprès des élèves.

Le programme GénieArts a été mis sur pied en 1998 pour faire bénéficier les élèves de la présence d'artiste et d'organismes artistiques au sein de leurs écoles. Deux des objectifs de ce programme visent le développement de partenariats forts entre les jeunes, les artistes ou organismes artistiques, les écoles et la collectivité ainsi qu'une appréciation plus grande de la culture et des arts au sein du milieu scolaire et communautaire (L'histoire de GénieArts, 2001). Ce programme national est offert au niveau régional et local et est financé par dix partenaires du milieu artistique (organismes artistiques, fondations communautaires ou commissions scolaires). Ceux-ci décident des projets qui bénéficieront des subventions GénieArts et la Conférence canadienne des arts assure la coordination du programme. Lors du Forum national sur le développement culturel de la francophonie canadienne tenu en septembre 2003, Monique Richard a présenté la première expérience francophone GénieArts, qui a lieu au Conseil scolaire 01 de Dieppe-Moncton, ce dernier étant partenaire du programme national.

5 La place des arts et de la culture dans les politiques de l'éducation

Jusqu'aux années 1930, l'éducation artistique et particulièrement l'éducation musicale était réservée à l'élite et aux écoles privées (Liaison, 2003). Elle était généralement confiée aux communautés religieuses, et s'offrait donc aux élèves fréquentant les séminaires pour garçons ou les couvents pour filles (Lowe, 2000). Toutefois, l'enseignement informel de la musique a toujours été bien présent au sein du folklore canadien-français (Lowe, 2000) et la culture

artistique s'est ainsi transmise d'une génération à l'autre. À partir des années 1930, les arts et la culture ont été de plus en plus intégrés au sein des curriculum scolaires provinciaux, bien que l'importance que les provinces leur accordaient était très variée. Selon Kallmann, Potvin et Winters (1983, cité par Lowe, 2000), l'importance accordée à la musique variait « suivant le degré de sophistication et d'urbanisation au sein d'une communauté et suivant le niveau socio-économique et le patrimoine culturel de ses citoyens ».

5.1 Survol des curriculum d'éducation artistique des gouvernements provinciaux

Récemment, les ministères de l'Éducation de certains gouvernements provinciaux, plus particulièrement les gouvernements de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, ont intégré davantage l'éducation artistique au sein de leur curriculum scolaire pour les écoles françaises.

Chantal Burelle Demonsand (Liaison, 2003), bachelière en arts visuels, apporte une réflexion intéressante sur le financement des gouvernements provinciaux en éducation artistique :

« Depuis les années 1990, les arts ont été sujets à une réforme importante. Les curriculums portant sur les arts aussi bien au niveau élémentaire que secondaire, sont complets et permettent diverses expériences artistiques. Toutefois, le pourcentage de temps accordé aux matières artistiques dans les écoles est de plus en plus restreint. En ce début de XXI^e siècle, la nouvelle donne est marquée par la volonté de rendre à l'éducation artistique toute son importance et toute sa valeur et par l'obligation d'être de plus en plus rentable et de plus en plus performant. Sommes-nous à la croisée des chemins ? S'agirait-il d'une simple transposition des valeurs ou allons-nous réellement vers une transmission de valeurs et d'ouverture culturelle ? »

On peut comparer à cet égard les curriculum en éducation artistique élaborés par les trois provinces:

Gouvernement de l'Ontario

Au niveau de l'école élémentaire, le curriculum de l'Ontario n'accorde pas de temps spécifique à l'enseignement des arts à l'élémentaire, la responsabilité revient donc aux enseignants de les intégrer dans la planification de leurs cours (Liaison, 2003). Au niveau du secondaire (de la neuvième à la douzième année), deux cours d'arts seulement sont obligatoires (Curriculum de l'Ontario, 1999). Afin de permettre aux élèves d'apprendre jusqu'à quatre matières artistiques, l'élève a le choix de s'inscrire à des demi-cours d'un minimum de 55 heures chacun.

De plus, tous les cours du programme-cadre d'éducation artistique pour la 11^e et 12^e année comportent une section portant sur les arts et la francophonie qui sensibilise les élèves aux artistes francophones de l'Ontario français, du Canada français et même de la francophonie internationale et qui expriment diverses facettes de leur culture. Ensuite, l'élève est en mesure de bâtir son identité culturelle de façon éclairée en fonction de cette exploration de la francophonie. « L'élève utilise la langue française et l'ensemble des référents culturels

connexes pour exprimer sa compréhension, synthétiser l'information qui lui est communiquée et s'en servir dans divers contextes » (Curriculum de l'Ontario, 1999).

Gouvernement de la Saskatchewan

En Saskatchewan, le gouvernement accorde (de la première à la cinquième année) environ 3 heures par semaine à l'éducation artistique au niveau élémentaire (200 minutes sur un total de 1500 minutes), ce qui représente environ 13,5 % du temps hebdomadaire. En comparaison avec les autres matières, le nombre de minutes allouées à l'éducation artistique est supérieur au temps accordé aux sciences ainsi qu'à l'éducation physique. Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan considère que l'éducation artistique permet aux jeunes de respecter les différences entre les individus et les différentes cultures, augmente leur habileté à communiquer et à s'exprimer et leur permet de réaliser l'importance des arts dans la vie de tous les jours (Curriculum Guide for the Secondary Level, 1996).

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Le programme d'éducation artistique du Gouvernement du Nouveau-Brunswick qui inclue la musique et les arts visuels, est présentement en expérimentation provinciale. Les informations suivantes pourraient être ajustées dépendamment des résultats obtenus après une année d'expérimentation. Le programme d'éducation artistique devrait être finalisé en 2005 et sera disponible à ce moment sur le site Internet du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

De la maternelle à la sixième année, le Gouvernement du Nouveau-Brunswick accorde 55 minutes par semaine à l'éducation artistique et en septième et huitième année, les élèves ont droit à deux périodes de 50 minutes par semaine. En neuvième année, les élèves consacrent 75 minutes par jour (375 minutes par semaine) à l'éducation artistique, un semestre sur deux. À partir de la 10^{ème} jusqu'à la 12^{ème} année, les cours en éducation artistique deviennent optionnels. Voici quelques extraits du curriculum d'éducation artistique du Nouveau-Brunswick (Curriculum d'éducation artistique, 2001) :

«L'appréciation des oeuvres d'art de sa propre culture contribue au développement du sentiment d'appartenance à sa communauté et à la formation d'une identité positive en tant qu'Acadien ou Acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick sur le plan international. »

«L'éducation musicale donne à l'élève l'occasion de se rattacher à son patrimoine acadien et canadien d'origine francophone. Il apprend à le connaître davantage et à en être fier. Aussi l'expérience d'œuvres musicales d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui permettra à l'élève de s'ouvrir à d'autres cultures. »

6 Perspectives de recherche et conclusion

Les gouvernements provinciaux sont de plus en plus sensibilisés à l'importance de l'éducation artistique et pour cette raison investissent au niveau de la formation des ressources (enseignants formés ou spécialisés en éducation artistique, manuels de formation,

technologie, etc.) mises à la disposition des élèves. Il n'est pas toujours évident, cependant, que le lien est clairement fait entre les arts, la culture et l'identité qui représente l'enjeu plus particulier des écoles francophones en milieu minoritaire. Peut-être y aurait-il là une responsabilité des conseils scolaires francophones qui deviennent, avec la gestion scolaire, les maîtres d'œuvre des politiques provinciales auprès des communautés francophones. À cet effet, les conseils scolaires francophones en milieu minoritaire pourraient s'inspirer de politiques élaborées ailleurs par exemple par le réseau des conseils scolaires du Québec.

La recherche réalisée dans les domaines de l'éducation artistique, de l'éducation par les arts, de la culture à l'école et de l'identité culturelle en milieu minoritaire francophone ouvre à cet égard plusieurs pistes intéressantes. Même si le nombre de chercheurs qui se consacrent à l'un ou l'autre de ces thèmes de recherche est encore restreint, la recherche menée jusqu'à maintenant démontre bien l'impact des arts et de la culture sur le développement de l'élève et sur le développement de son sens d'appartenance à la communauté francophone environnante. En ce sens, les communautés francophones auraient tout avantage à voir ces domaines de recherche prendre plus d'ampleur.

Voici plusieurs questions qui demanderaient d'être approfondies et qui pourraient orienter ces recherches :

- Quel est l'impact de l'apprentissage des arts et de la culture sur le développement de l'élève et sur la maîtrise de la langue ?
- L'éducation artistique contribue-t-elle à la conscientisation, à l'identité et au sentiment d'appartenance culturelle (Lowe, 2000) ?
- Quelles seraient les pratiques pédagogiques à privilégier dans les programmes d'éducation artistique ?
- Quel devrait être le rôle des artistes dans l'enseignement des arts ?
- Quel est l'impact à long-terme d'un programme d'éducation artistique sur la communauté et ses individus ?
- L'école en milieu minoritaire a-t-elle une responsabilité envers la vitalité linguistique et culturelle et le développement de sa communauté ?
- En connaissant l'apport des arts et de la culture sur le développement de l'élève et sur la vitalité ethno-linguistique d'une communauté minoritaire, qu'est-ce qui motiverait les gouvernements à investir davantage en éducation artistique ?
- Quelle devrait être la place réservée aux arts d'autres cultures afin de sensibiliser l'élève à la mondialisation de l'éducation ?

Pour conclure, on peut dire que la présence de la culture et des arts en milieu scolaire fait l'objet d'un intérêt croissant. Les écoles reconnaissent de plus en plus les avantages pour les jeunes de participer à des activités culturelles sur une base régulière et de suivre une formation en éducation artistique. De leur côté, les ministères de l'Éducation provinciaux accordent une place plus grande à l'éducation artistique et à l'animation culturelle au sein de leurs curriculum.

Il semble toutefois manquer une réflexion plus large qui porterait sur le rôle de l'école en milieu minoritaire et sa contribution, voire sa responsabilité, spécifique à l'égard de la valorisation de la langue et de la culture chez les jeunes francophones. C'est là que la recherche « terrain » devrait peut-être nous fournir davantage de pistes utiles.

SECTION 2

**Recherche terrain sur le lien
langue-culture-éducation
en milieu minoritaire francophone**

Introduction

Le deuxième volet de notre recherche visait à documenter un certain nombre d'initiatives engagées sur le « terrain » qui illustreraient éloquemment le lien Langue-Culture-Éducation et qui pourraient être éventuellement proposées comme modèles pour le renforcement ou l'approfondissement de ce lien dans d'autres milieux.

Pour recenser des initiatives qui répondraient à cette préoccupation, il nous a semblé naturel de procéder en explorant tour à tour les différents types d'intervenants concernés, à commencer bien sûr par les écoles et les autres acteurs du milieu scolaire (conseils scolaires, ministères de l'Éducation) mais aussi en nous intéressant aux différents intervenants artistiques, culturels et communautaires. C'est donc de cette façon que nous avons choisi de présenter les résultats de notre recherche.

Comme on pouvait s'y attendre, le nombre d'initiatives susceptibles d'être documentées a vite dépassé la cible que nous nous étions fixée au départ (une quinzaine de projets). Nous avons donc dû choisir parmi la liste des projets recensés ceux qui nous semblaient les plus intéressants et aussi les plus utiles à la poursuite de l'étude. Ce choix a été surtout guidé par deux considérations : d'une part, la portée et l'originalité des projets mais aussi le souci de donner, à travers l'ensemble des projets, une idée des différentes approches en présence.

Le rapport cherche à rendre compte de cette démarche, en proposant d'abord un aperçu général des différentes initiatives recensées puis en détaillant en annexe, sous forme de fiches individuelles, les 16 initiatives qui ont été davantage étudiées.

1. Les initiatives émanant du milieu éducatif

1.1. Les écoles

C'est d'abord au sein des écoles qu'on peut certainement retracer le plus grand nombre d'initiatives concrètes visant à enrichir l'environnement ou le curriculum scolaire par un contenu artistique et culturel. Les activités engagées dans ce sens sont toutefois de nature et de portée très diverses, allant de simples activités d'animation à la mise en place de programmes d'éducation artistique complets.

C'est tout de même au niveau des écoles secondaires que l'accent sur les activités artistiques et culturelles est le plus significatif. En Ontario par exemple, plusieurs écoles secondaires francophones ont établi leur réputation sur l'importance qu'elles accordent aux arts. On peut penser à l'École De-La-Salle à Ottawa, seule école francophone à ce jour à offrir une concentration en arts en Ontario, à l'école secondaire McDonald-Cartier à Sudbury ou à l'école Thériault à Timmins dont les troupes scolaires sont de véritables ambassadeurs.

On peut retrouver à travers le Canada plusieurs initiatives d'un intérêt similaire. Nous en avons retenu trois qui illustrent trois contextes et trois approches différents :

- À Casselman (Ontario) : **l'école secondaire Casselman** développe depuis plusieurs années un programme artistique qui fait maintenant partie du projet éducatif de l'école et a entrepris depuis un an la mise en place d'une concentration artistique qui ouvrira ses portes à l'automne 2004 (Fiche projet n°1).
- À St-Laurent (Manitoba) : **l'école Aurèle-Lemoine** a développé un projet scolaire-communautaire qui répond aux besoins de la culture métisse francophone et offre plusieurs services à la communauté de St-Laurent, dans le but d'assurer la transmission de son héritage culturel et linguistique de génération en génération (Fiche projet n°2).
- À Calgary (Alberta) : **l'école La Rose sauvage** a structuré son projet éducatif autour de trois pôles de développement, la technologie, les activités physiques et les arts. Le pôle artistique s'appuie notamment sur un partenariat avec une association artistique qui permet d'accueillir à l'école des artistes en résidence (Fiche projet n°3).

1.2. Les conseils scolaires

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les conseils scolaires francophones ne sont que rarement à l'origine d'initiatives particulières visant l'enrichissement artistique et culturel des écoles. La raison peut découler du fait que beaucoup de ces conseils sont encore jeunes et aux prises avec des problèmes financiers importants ; une grande partie de leurs activités se voit ainsi tournée vers la gestion proprement dite des écoles et peu vers la pédagogie ou l'environnement culturel de l'école.

Cela ne signifie pas que les conseils scolaires ne soient pas favorables à des initiatives émanant de leurs écoles ou d'autres intervenants présents dans la communauté. Parmi les projets documentés ici, on peut en recenser plusieurs où le conseil scolaire est un partenaire important : que ce soit le projet Place Ozarts! du Centre culturel Frontenac, les Forums Organizational de la FESFO ou l'expérience GénieArts au Nouveau-Brunswick. On peut cependant constater que le conseil scolaire est rarement à l'origine du projet et qu'il n'y investit jamais des sommes très importantes.

1.3. Les ministères de l'Éducation

Les ministères de l'Éducation semblent généralement beaucoup plus pro-actifs que les conseils scolaires dans ce dossier. Étant donné que les unités francophones des ministères ont souvent précédé l'avènement des conseils scolaires francophones, la réflexion sur le rôle et la qualité de l'école française y est souvent beaucoup plus avancée. Que ce soit au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan ou en Alberta, cela fait de nombreuses années que les ministères de l'Éducation se montrent préoccupés par la dimension culturelle des écoles de langue française et cherchent à y contribuer.

Nous avons retenu trois initiatives, de nature et d'ampleur variables, qui illustrent bien cette volonté :

- Au Nouveau-Brunswick : **la Semaine provinciale de la fierté française** est une activité coordonnée par le ministère de l'Éducation avec plusieurs partenaires communautaires; elle

donne lieu à différents concours suscitant la participation des élèves et à l'organisation d'activités dans toutes les écoles de la province (Fiche projet n°4).

- En Saskatchewan : le **Programme d'intégration culturelle en milieu scolaire** géré par le Conseil culturel fransaskois (CCF) avec les fonds du Bureau de la minorité de langue officielle (BMLO) contribue depuis de nombreuses années à soutenir un programme d'animation culturelle dans les écoles françaises et d'immersion (Fiche projet n°5).

- En Ontario : la **Politique d'aménagement linguistique** que le ministère de l'Éducation est sur le point de publier vise à fournir un cadre d'ensemble à tous les intervenants concernés par l'éducation (écoles, conseils scolaires, facultés d'éducation, organismes communautaires) pour travailler de concert à accroître l'impact de l'école dans « la construction identitaire » (Fiche projet n°6).

1.4. Les autres acteurs du milieu de l'éducation

D'autres organismes ou institutions présents dans le domaine de l'éducation mènent aussi des réflexions ou des activités visant à rehausser, directement ou indirectement, la fonction identitaire de l'école. On peut d'abord penser aux facultés d'éducation des universités d'Ottawa et de Moncton qui mènent depuis plusieurs années des études sur la question. On peut aussi penser à certains organismes nationaux comme l'Association canadienne pour l'éducation de langue française (ACELF) et l'Association canadienne des responsables et des enseignantes et enseignants en français langue maternelle (ACREF) qui organisent périodiquement des colloques et, dans le cas de l'ACREF, offrent des programmes orientés vers la formation des maîtres.

Nous n'avons pas documenté ces initiatives, considérant qu'elles se situaient un peu loin du terrain proprement dit ; mais nous les gardons en tête pour nourrir des pistes possibles d'action.

2. Les initiatives émanant du milieu culturel et communautaire

2.1. Les centres culturels et communautaires

Les centres culturels et communautaires ont été pendant longtemps absents du milieu scolaire, jugeant que leur rôle était complémentaire à celui des écoles et devait être dirigé en priorité vers la communauté. Cette vision a peu à peu changé avec l'avènement des centres scolaires et communautaires et, plus largement, la prise de conscience au sein des communautés de la nécessité de tisser des partenariats entre les différentes institutions en présence.

De fait, aujourd'hui, rares sont les centres culturels ou communautaires qui n'ont pas un volet scolaire ou qui ne collaborent pas, d'une façon ou d'une autre, avec les écoles voisines. Cette participation peut prendre, là aussi, des formes très variables : depuis la mise sur pied d'un programme récréatif avant et après les heures d'écoles à la production d'ateliers ou de spectacles pour les élèves, en passant par la mise sur pied d'activités avec le conseil étudiant.

Nous avons documenté deux initiatives qui nous semblaient encore plus engageantes :

- À Chéticamp (Nouvelle-Écosse) : le **Conseil des Arts de Chéticamp** a établi un programme communautaire d'arts d'interprétation intégré au programme scolaire; dans ce but, il pilote présentement un important projet de rénovation qui vise à transformer l'auditorium de l'école (NDA) en une salle de spectacles accessible conjointement à l'école et à la communauté (Fiche projet n°7).
- À Kingston (Ontario) : le **Centre culturel Frontenac** a conçu, en partenariat avec l'école secondaire Marie-Rivier, un programme arts-étude à temps plein, précédé d'un camp d'été, qui mettra à profit les ressources combinées de l'école et du centre culturel (Fiche projet n°8).

2.2. Les organismes-jeunesse

Les regroupements provinciaux de jeunes francophones – les associations jeunesse – sont une autre catégorie d'intervenants qui a pris depuis quelques années une place importante dans l'animation culturelle du milieu scolaire. Déjà présents dans les écoles par le biais de diverses activités d'animation et de formation (ex : en leadership), un grand nombre de ces associations s'est lancée depuis quelques années dans **l'organisation de « Jeux francophones »**, à composantes sportive et culturelle, qui sont pour les élèves du secondaire l'occasion d'une importante mobilisation provinciale.

Dans plusieurs provinces, l'organisation de ces Jeux est aussi appuyée par d'autres programmes visant à stimuler l'intérêt et la participation des jeunes dans des activités culturelles continues. Nous en avons documenté un dont les objectifs et l'organisation nous ont semblé particulièrement intéressants :

- En Ontario : les **Forums OrganiZZaction**, organisés par la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) depuis une quinzaine d'années, offrent annuellement à près de 600 « leaders » des écoles secondaires une fin de semaine unique de formation pour les engager et les outiller dans l'organisation d'activités culturelles au sein de leur école (Fiche projet n°9).

2.3. Les organismes artistiques et culturels provinciaux

D'autres organismes provinciaux viennent aussi, dans certaines provinces, appuyer ces actions par des initiatives originales visant généralement à encourager la participation et la créativité des jeunes. Ces organismes peuvent être aussi bien des organismes culturels provinciaux (fédérant les organismes culturels et communautaires locaux) que des organismes constitués autour de disciplines particulières (ex : théâtre, chanson-musique).

Nous avons retenu trois initiatives, émanant d'organismes sensiblement différents :

- En Ontario : **Théâtre Action** organise depuis plusieurs années un Festival franco-ontarien de théâtre en milieu scolaire qui met en valeur des pièces de théâtre préparées par les jeunes. Les participants ont aussi l'occasion de suivre des ateliers formateurs sur la pratique théâtrale, qui sont donnés par des artistes professionnels (Fiche projet n°10).

- En Saskatchewan : le **Conseil culturel fransaskois (CCF)**, qui est déjà engagé depuis longtemps dans la gestion du Programme d'intégration culturelle en milieu scolaire (voir fiche n°5), s'est associé à l'organisme québécois Secondaire en spectacle pour animer et coordonner un « concours de talents artistiques » à travers les écoles françaises de la province (Fiche projet n°11).

- En Alberta : le **Centre de développement musical (CDM)** a établi depuis plusieurs années un important programme d'animation et de formation qui offre aux jeunes Franco-Albertains l'occasion de participer à des activités musicales, que ce soit par le biais de cours, de spectacles (les Galalas régionaux) ou encore d'un important concours provincial, la Chicane albertaine, réunissant annuellement les groupes rock des écoles francophones (Fiche projet n°12).

3. Les initiatives émanant du milieu artistique

3.1. Les artistes

Un grand nombre d'artistes manifestent, un peu partout, l'intérêt de travailler avec les écoles. Il peut s'agir d'artistes visuels, d'auteurs, de chansonniers, de musiciens ou de comédiens. Leurs interventions prennent différentes formes : présentation de spectacles, animation de cours et d'ateliers, coordination et encadrement de projets artistiques (ex : murales), etc. Toutes ces interventions supposent bien sûr une certaine participation de l'école et/ou du conseil scolaire compétent. Dans certaines provinces, elles peuvent aussi bénéficier d'un certain financement gouvernemental (voir plus loin).

Un grand nombre d'artistes envisagent cette activité comme une partie seulement, voire un à-côté, de leur métier. Quelques-uns en font toutefois un projet en soi. Nous avons documenté la démarche d'un artiste qui nous semblait particulièrement intéressante :

- En Ontario : **Claude Butch Bouchard**, ex-chansonnier professionnel, a développé à l'intention des écoles un atelier de création littéraire conçu spécifiquement pour des groupes d'élèves. Grâce à des ententes avec des conseils scolaires de l'Ontario, dont le Conseil scolaire des Grandes-Rivières dans le nord de l'Ontario, il part chaque année en tournée pour offrir cet atelier à un éventail d'écoles francophones (Fiche projet n°13).

3.2. Les organismes artistiques

Dans le même esprit que les artistes, plusieurs organismes artistiques, dont les théâtres professionnels, s'intéressent traditionnellement au réseau scolaire, que ce soit pour y présenter des spectacles et/ou, là encore, y offrir des ateliers. Cette activité déborde toutefois le cadre d'un simple projet de diffusion pour s'intéresser souvent à la sensibilisation des élèves et à la promotion de la culture auprès des jeunes.

Les compagnies de théâtre ont été historiquement les plus actives à ce niveau et aussi les plus innovatrices. Plusieurs, notamment dans l'Ouest, sont ainsi à l'origine de **festivals de théâtre étudiant** qui réunissent annuellement les troupes scolaires des écoles françaises et

d'immersion. D'autres mènent des activités d'animation spécifiquement dessinées pour les écoles (voir l'expérience « Tassez-vous on joue » du Théâtre de la Vieille 17) ou offrent des spectacles-interventions cherchant à valoriser la langue et la culture (voir les spectacles Bouche-à-oreille ou Récits et chansons présentés par le Théâtre du Grand Cercle au Manitoba ou le spectacle Libérés sur parole présenté par le Théâtre du Trillium en Ontario).

Dans ce large bassin d'initiatives, nous en avons choisi une qui met particulièrement en valeur le partenariat avec les institutions scolaires :

- À Edmonton : **P'UniThéâtre** offre les cours de théâtre 10/20/30 à des jeunes du secondaire. Ces cours, qui donnent accès à des crédits, sont offerts par des artistes professionnels et donnent l'opportunité aux jeunes de côtoyer et d'être formés par des professionnels des arts de la scène (Fiche projet n°14).

3.3. D'autres ressources artistiques

D'autres intervenants, extérieurs aux communautés, se montrent aussi préoccupés d'établir un pont plus important entre le secteur des arts et celui de l'éducation. Ces intervenants voient notamment les jeunes comme une composante clé dans le rayonnement et la transmission de l'art au sein de la société.

Les communautés francophones se voient donc en mesure de bénéficier de ces initiatives. Nous en avons identifié deux qui nous semblaient particulièrement exemplaires :

- En Ontario : **le Conseil des arts de l'Ontario** soutient depuis un grand nombre d'années un programme de financement, Artistes en milieu éducatif, qui encourage les écoles et les conseils scolaires à inviter des artistes à séjourner dans des écoles pour initier les élèves à leur pratique ; ces « résidences » peuvent durer de une à quelques semaines. Plusieurs artistes franco-ontariens participent annuellement à ce programme (Fiche projet n°15).

- Au plan national : **P'initiative GénieArts**, coordonnée par la Conférence canadienne des arts (CCA), vise, elle aussi, à favoriser la jonction entre les artistes et les élèves en offrant aux écoles les moyens de planifier et mettre en œuvre des projets de nature artistique entre artistes et élèves. Un projet GénieArts est déjà en opération depuis 4 ans dans quelques écoles francophones du Nouveau-Brunswick (Districts scolaires 01 et 11) ; quelques écoles francophones s'intéressent aussi à ce concept ailleurs au pays (ex : La Rose sauvage à Calgary) (Fiche projet n°16).

Conclusion

Il existe donc déjà beaucoup d'initiatives concrètes en marche sur le terrain et dont plusieurs seraient vraisemblablement « exportables » à d'autres communautés. On peut aussi constater que bon nombre de ces initiatives convergent et s'appuient finalement sur un ingrédient commun, soit un partenariat étroit entre des intervenants scolaires, artistiques et communautaires.

Ce qu'il semble principalement manquer – et qui pourrait sans doute orienter une partie des stratégies futures –, c'est une perspective ou une cohésion d'ensemble qui donnerait à toutes

ces initiatives un impact plus grand. Ce constat est notamment au cœur de la démarche menée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario dans le cadre de la rédaction de sa Politique d'aménagement linguistique. On peut percevoir une préoccupation similaire dans certaines des réflexions menées par l'ACREF ou l'ACELF autour du concept de « construction identitaire¹ ».

Il reste que la variété des actions menées sur le terrain permet déjà d'illustrer l'importance que les différents intervenants en présence (à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu de l'éducation) accordent à cette préoccupation et les efforts qu'ils sont prêts à y investir.

¹ L'ACELF prévoit consacrer à ce thème un numéro spécial de sa revue « Éducation et francophonie » (dirigée par Mariette Théberge, de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa) en... 2006.

Fiche-projet 1

Nom du projet	Carrefour des arts de l'Est ontarien
Lieu	École secondaire catholique de Casselman
Description	Cette initiative cadre dans le projet éducatif de l'École secondaire catholique de Casselman. À compter de septembre 2004, le Carrefour des arts de l'Est ontarien offrira aux élèves désirant faire carrière dans les arts ou étant intéressés à enrichir leur cheminement scolaire d'une expérience intensive de l'art, une multitude d'activités culturelles et des programmes d'art variés. Les élèves auront la possibilité de faire deux à trois cours par année dans l'une des six concentrations suivantes : arts visuels; création littéraire; danse; musique; théâtre; technique de la scène.
Objectifs	<p>Les objectifs du Carrefour des arts sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner aux adolescents la possibilité de s'exprimer, d'apprendre à se connaître et à se faire confiance • Développer des partenariats durables avec la communauté, les employeurs, les collèges et universités • Préparer les jeunes au monde extérieur et à leur avenir en créant un environnement scolaire réaliste et actuel • Permettre aux élèves de participer à des projets d'intégration concrets qui reflètent la réalité du marché du travail • Permettre aux élèves d'appivoiser et maîtriser les nouvelles technologies pour faire face aux impératifs liés à la mondialisation • Promouvoir l'identité franco-ontarienne dans les domaines de la culture et des communications de pointe • Créer des projets intégrés dans les arts et le multimédia • Favoriser l'épanouissement et la formation professionnelle continue des membres du personnel enseignant
Activités	En plus des six concentrations offertes dans le domaine des arts, l'école offre de nombreuses activités culturelles et artistiques comme la Caféthèque, qui allie musique, chant, danse, théâtre, décors et technique, une harmonie, une radio et un journal étudiants, une troupe d'improvisation ainsi que le programme Passerelles, qui offre aux jeunes des possibilités de stages en milieu de travail.
Partenaires	Les partenaires apporteront une valeur ajoutée au Carrefour des arts pour les raisons suivantes : échange d'expertise, appui financier, opportunité de stage de formation artistique et professionnelle. Parmi les partenaires, on compte la Cité collégiale, l'Université d'Ottawa, le Musée des beaux-arts du Canada, le journal Le Reflet, et plusieurs employeurs comme l'école de couture Richard Robinson.

Financement	Le projet Carrefour des arts recevra son financement principal du Conseil scolaire. L'école organisera aussi des levées de fonds et s'autofinancera grâce à la vente de billets des spectacles préparés par les élèves.
Impacts	<p>Les élèves bénéficieront de cette initiative sur plusieurs plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une fierté au niveau de la francophonie, de la langue et d'un sentiment d'appartenance à leur milieu et à leur culture • Développement du sens critique des jeunes envers les arts pour en faire des consommateurs d'art avertis • Développement de leur vocabulaire en arts et culture • Préparation des élèves qui le désirent à faire carrière dans le domaine des arts • Augmentation de la motivation des jeunes pour l'apprentissage • Raccrochage des décrocheurs potentiels au milieu scolaire <p>L'école a réussi à créer des partenariats avec des organismes oeuvrant dans le domaine des arts qui offriront aux jeunes des stages formateurs.</p> <p>Cette initiative aura aussi un impact sur la communauté et sur les parents en les alimentant sur les plans culturel et francophone, grâce aux spectacles offerts par les élèves.</p> <p>Le Conference Board du Canada a attribué en 2003 le prix de reconnaissance des partenariats en éducation à l'école secondaire catholique de Casselman pour les nombreux partenariats développés avec la communauté.</p>
Ingrédients du succès	<p>Le programme Carrefour des arts devrait être couronné de succès en raison des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Travail d'équipe</i> : Le personnel enseignant est spécialisé dans l'une ou plusieurs des concentrations artistiques et croit fortement dans le potentiel de l'initiative. • <i>Sentiment d'appartenance</i> : Les enseignants démontrent un sentiment d'appartenance à leur communauté et à leur école ce qui les incite à se dépasser et à explorer de nouvelles approches. • <i>Désir d'innover</i> : Les enseignants n'hésiteront pas à développer de nouvelles techniques et ateliers pour maximiser les impacts formatifs du projet Carrefour des arts chez les jeunes.
6.1 Personne-ressource et coordonnées	Suzanne Séguin, directrice École secondaire catholique de Casselman (613) 764-2991 p.225

Fiche-projet 2

Nom du projet	Projet scolaire - communautaire avec la communauté métisse francophone
Lieu	St-Laurent, Manitoba
Organisme porteur	École communautaire Aurèle-Lemoine
Description	<p>L'école communautaire Aurèle-Lemoine, fondée en 1994, s'est donnée pour mission de faire valoir et de promouvoir la culture métisse francophone au sein de sa communauté ainsi que sur le plan régional, provincial et national. Sa mission vise aussi « à assurer une formation de qualité à sa population estudiantine francophone du Manitoba en promouvant le développement de personnes autochtones, épanouies, compétentes, sûres de leur identité, fières de leur langue et de leur culture [...] ».</p> <p>L'école vise le renforcement de l'identité culturelle et linguistique de la présente génération de métisses francophones par un solide partenariat entre la communauté et l'école. Donc, en plus de son mandat éducatif, l'école anime une programmation culturelle et une vie française dynamique au sein de l'école et offre une variété d'activités culturelles et de services à la communauté St-Laurent, afin d'éveiller les jeunes et la communauté à leur héritage culturel et linguistique.</p> <p>En raison de cette diversité culturelle et des trésors historiques que recèle la communauté St-Laurent, celle-ci a été approchée par l'Institution américaine Smithsonian. Cette dernière inaugurera en octobre 2004 à Washington un Musée des autochtones d'Amérique du Nord. Une exposition de 950 pieds carrés sera complètement dédiée à la communauté métisse de St-Laurent. Suite aux retombées touristiques qu'aura le musée pour la communauté St-Laurent, un Centre d'interprétation touristique sera construit par l'architecte de renommée internationale Étienne Gaboury.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les liens entre l'école et la communauté • Préparer les étudiants à vivre dans une société démocratique et multiculturelle afin de promouvoir et normaliser la culture métisse • Permettre l'épanouissement des jeunes par la découverte de leur héritage culturel et linguistique
Activités	<p>L'école offre aux apprenants des cours de concentration en arts visuels, musique et sports, dans le but de stimuler les jeunes et d'augmenter le taux de réussite scolaire.</p> <p>En plus de sa programmation scolaire et culturelle, l'école met sur pied des projets ponctuels de nature scolaire et communautaire tel un projet qui vise la sensibilisation face à la violence faite aux aînés. L'école soutient aussi des projets de lecture qui s'adressent à toute la communauté et offre des cours d'alphabétisation pour les adultes.</p>

Partenaires	<p>L'école peut compter sur l'implication de plusieurs parents bénévoles pour la mise sur pied d'activités culturelles offertes aux apprenants et aux membres de la communauté.</p> <p>En ce qui concerne la construction d'un centre d'interprétation touristique à St-Laurent, plusieurs partenaires provinciaux et nationaux, qui ont commencé à se manifester, devraient appuyer financièrement le projet.</p>
Financement	<p>L'école reçoit son financement de la Division scolaire franco-manitobaine. De plus, les parents des élèves contribuent certains montants pour permettre à leurs enfants de bénéficier de sorties et d'activités culturelles et artistiques.</p>
Impacts	<p>Le mandat scolaire-communautaire et la programmation culturelle de l'école Aurèle Lemoine génèrent des retombées sur plusieurs plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la vitalité linguistique et culturelle au sein de la communauté • Épanouissement de la culture métisse francophone • Développement chez la communauté et les jeunes d'une fierté pour leur langue et leur culture et d'une certaine détermination à les préserver • Promotion de la culture métisse à l'extérieur de la région, de la province et même du pays
Ingrédients du succès	<p>Le succès que connaît le projet scolaire-communautaire de l'école Aurèle-Lemoine découle du fort partenariat établi entre la communauté et l'école. Tous travaillent ensemble pour assurer la promotion de la langue, de la culture métisse francophone, ainsi que de son patrimoine historique pour assurer sa transmission de génération en génération et assurer le respect des différents niveaux de langues.</p>
Personne-ressource et coordonnées	<p>Louis Allain, directeur (204) 646-2392 lallain@atrium.ca</p>

Fiche-projet 3

Nom du projet	Intégration des arts et culture dans le projet éducatif
Lieu	École La Rose Sauvage Calgary, Alberta
Description	L'école La Rose Sauvage a mis en œuvre un projet d'intégration des arts et de la culture au sein de son projet éducatif, ce qui engage l'école pour un minimum de trois ans. L'école offre trois pôles de développement : la technologie, les arts et les activités physiques. Le programme prévoit un système de crédits pour la 10 ^{ème} , la 11 ^{ème} et la 12 ^{ème} année, afin que l'apport formatif des cours d'arts aux jeunes soit reconnu et crédité au bulletin scolaire, ce qui favorise les élèves au moment d'appliquer pour des programmes universitaires, collégiaux ou des bourses d'études. De plus, un partenariat avec le Regroupement des artistes francophones de l'Alberta (RAFA) a été mis sur pied afin de favoriser une atmosphère culturelle francophone au sein de l'école.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des partenariats avec des artistes francophones et des associations artistiques telles que le Regroupement des artistes francophones de l'Alberta à travers la province pour favoriser l'évolution culturelle et artistique des élèves • Responsabiliser les élèves en favorisant une discipline par le travail et les arts • Favoriser l'épanouissement et le développement personnel et culturel de l'élève • Créer un environnement d'apprentissage stimulant pour les jeunes
Activités	En étant associé avec le Regroupement des artistes francophones de l'Alberta, l'école offre aux jeunes des activités artistiques et culturelles par des projets d'artistes en résidence, ce qui leur permet d'évoluer avec des artistes dans leur milieu scolaire et qui nourrit l'atmosphère culturelle de l'école. De plus, les élèves peuvent s'inscrire au Club d'art ou au Club d'harmonie musicale le midi. L'école a aussi sa radio étudiante et a développé un projet radio-enfant avec la radio communautaire de la région.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Artistes francophones et anglophones • Le Regroupement des artistes francophones de l'Alberta
Financement	Le financement provient du budget de l'école, des parents et des Fondations créées par l'école. L'école organise aussi diverses activités de levée de fonds.
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes développent leur habilité à travailler en équipe. • Ils s'épanouissent en s'impliquant dans des activités culturelles et artistiques car ils apprennent à se connaître et à se faire confiance. • Ils apprennent à intégrer les arts et la culture dans leur développement personnel.

Ingrédients du succès	<ul style="list-style-type: none"> • Un personnel enseignant dévoué • Un personnel enseignant intéressé par les matières artistiques et culturelles : Les entrevues réalisées au moment d'embaucher des membres du personnel enseignant dans tous les domaines scolaires mettent l'accent sur la connaissance et l'intérêt pour les arts.
Personne-ressource et coordonnées	<p>Claude Lamoureux, directeur (403) 230-3112 jogo@telus.net</p>

Fiche-projet 4

Nom du projet	Semaine provinciale de la fierté française
Lieu	Nouveau-Brunswick
Organisme porteur	Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
Description (sommaire)	<p>La Semaine provinciale de la fierté française a été mise sur pied en 1989 afin de créer une activité rassembleuse pour élargir les relations avec les principaux partenaires du ministère et pour promouvoir la langue et la culture françaises auprès des jeunes francophones. L'activité se déroule vers la troisième semaine de mars, ce qui coïncide avec la Journée internationale de la francophonie (le 20 mars). Le comité organisateur a pour mission de promouvoir la fierté et le sentiment d'appartenance des élèves francophones du Nouveau-Brunswick envers leur langue et leur culture afin qu'ils jouent un rôle actif au sein de leur communauté.</p> <p>Cet événement est l'occasion pour les jeunes de célébrer leur fierté d'appartenir à la Francophonie, au niveau communautaire, provincial, national et international, par le biais d'une célébration débordant du cadre scolaire.</p> <p>Ce projet rassemble plusieurs partenaires du milieu francophone du Nouveau-Brunswick qui y contribuent chacun à leur manière. Par exemple, les Comités de parents se chargent de la vente d'articles promotionnels, les conseillers et conseillères scolaires et les directions générales s'assurent de l'organisation d'une petite cérémonie d'ouverture par chacune des écoles, et la Société Radio-Canada annonce publiquement l'événement et accentue ses efforts afin de faire une plus large place à la langue française et à la jeunesse.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'événement dans le réseau scolaire francophone en organisant et en coordonnant des activités de nature provinciale de même qu'en incitant les écoles à tenir leurs propres activités. • Amener l'ensemble du personnel enseignant à s'intéresser à la promotion de la langue française et à valoriser l'utilisation du français standard à l'oral et à l'écrit.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • À chaque année, un concours est ouvert à tous les francophones de la province pour trouver le slogan thème de l'événement. Les concours de création littéraires et de vidéos s'adressent aux élèves du secondaire tandis que le concours de création d'œuvres d'art, dont les œuvres serviront à la préparation d'un calendrier, s'adresse à tous les niveaux. • Toutes les activités qui se déroulent pendant l'événement sont organisées par les enseignants et mettent l'accent sur la culture et la maîtrise de la langue française, « car elle est le premier véhicule de la connaissance et de l'apprentissage » (Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2003).

Partenaires	Les partenaires du projet incluent l'Université de Moncton, la Société Radio-Canada, le Conseil provincial des sociétés culturelles du Nouveau-Brunswick, l'Acadie nouvelle, la Fédération des comités de Parents, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, la Fédération des Dames d'Acadie, le ministère des Relations intergouvernementales et internationales, le Secrétariat à la Culture et au Sport et le ministère de l'Éducation.
Financement	Le financement provient en grande partie du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la fierté des jeunes de parler français et d'améliorer leur connaissance du français • Encourager les jeunes à développer leur côté artistique et mettre à profit leur talent pour le développement francophone de leur communauté • Mobiliser plusieurs secteurs de la communauté par le biais de différents partenariats stratégiques
Ingrédients du succès	Le succès de l'événement découle de l'implication et de la participation de plusieurs intervenants du milieu francophone qui travaillent ensemble à la réalisation d'un projet commun. De plus, par le biais des différents concours, il motive les jeunes à exceller sur le plan artistique et à améliorer leur maîtrise du français.
Personne-ressource et coordonnées	Jean-Marie Thériault, directeur adjoint Direction des services pédagogiques Ministère de l'Éducation (506) 453-2751 jean-marie.theriault@gnb.ca

Fiche-projet 5

Nom du projet	Programme d'intégration culturelle en milieu scolaire
Lieu	Saskatchewan
Organisme porteur	Conseil culturel fransaskois (CCF) et Bureau de la minorité de langue officielle (BMLO)
Description	<p>Ce programme est le fruit d'un partenariat établi depuis 21 ans entre le CCF et le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, à travers le BMLO. En vertu de ce partenariat, le Ministère alloue au CCF un budget annuel pour soutenir des activités d'animation culturelle dans les écoles francophones et les écoles d'immersion de la province.</p> <p>Le budget alloué au CCF (de 60 000 à 65 000 \$ par an) est entièrement consacré au financement d'activités qui se déroulent dans les écoles. Le budget qui était alloué il y a quelques années (autour de 150 000 \$) lui permettait en outre de soutenir un poste d'animateur culturel en charge du développement et de la coordination de ces activités. Cette fonction doit être maintenant assumée à l'intérieur de l'équipe du CCF qui tente malgré tout d'y consacrer les ressources nécessaires (à l'intérieur des fonctions de l'agent de liaison).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner et supporter des activités culturelles canadiennes-françaises dans les écoles fransaskoises et d'immersion telles que des spectacles scolaires, Festival de théâtre, ateliers culturels et artistiques, etc. • Encourager les élèves à participer à des activités de création : concours, festivals, expositions, journal et autres. • Offrir aux enseignants et aux élèves des ateliers de formation afin de leur procurer de la matière susceptible d'être intégrée dans leur enseignement (danse, écriture, chant, musique, théâtre et autres). • Coordonner, produire et fournir aux enseignants du matériel pédagogique à caractère culturel fransaskois.
Activités	<p>Les activités financées par le programme comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la tournée de spectacles dans les écoles (théâtre, chanson-musique); • l'organisation d'ateliers culturels et artistiques; • la production de journaux produits avec le concours des élèves (Clin d'œil, Fanta-Script); • une collaboration annuelle avec le journal L'Eau vive (publication de contes de Noël écrits par des élèves); • des activités d'animation théâtrale dans les écoles (avec le concours de la Troupe du Jour).

	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes ces activités sont toutefois appelées à évoluer ou à se transformer en fonction de l'intérêt et des besoins exprimés.
Partenaires	Outre le ministère de l'Éducation (BMLO), le CCF est associé dans ce projet à plusieurs partenaires communautaires comme la Troupe du Jour et le journal L'Eau vive. Le CCF va aussi chercher le concours de plusieurs artistes pour l'animation de ses ateliers.
Financement	Les coûts directs du programme sont financés à travers l'enveloppe fournie par le BMLO. Le CCF assume toutefois les coûts liés à la coordination du programme à l'intérieur de son budget global d'opération.
Impacts	Le programme permet d'enrichir le curriculum scolaire par un ensemble d'activités artistiques et culturelles. Il favorise le développement des liens entre les écoles et les ressources présents dans la communauté (ex : les artistes). Il stimule la participation des élèves à la culture fransaskoise.
Ingrédients du succès	<p>La réussite du programme tient en bonne partie à sa gestion par le Conseil culturel fransaskois. En offrant au CCF de coordonner le programme, le BMLO s'assure que les activités offertes sont pertinentes et qu'elles mettent à profit les ressources du milieu.</p> <p>Les liens de collaboration établis depuis de nombreuses années entre les écoles et le CCF sont évidemment un autre facteur de succès.</p>
Personne-ressource et coordonnées	<p>Laurier Gareau, coordonnateur de la programmation, Conseil culturel fransaskois, (306) 565-8916.</p> <p>Voir aussi : http://www.culturel.sk.ca (programmation scolaire)</p>

Fiche-projet 6

Nom du projet	Politique d'aménagement linguistique (pour l'éducation en langue française en Ontario)
Lieu	Ontario
Organisme porteur	Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Description	<p>Le ministère de l'Éducation de l'Ontario produisait en 1994 trois documents de politique touchant la valorisation de la langue et de la culture dans les écoles françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Guide d'élaboration de politique en Aménagement linguistique;</i> • <i>Programme d'actualisation linguistique;</i> • <i>Investir dans l'animation culturelle.</i> <p>Dix ans plus tard, le Ministère entreprend d'actualiser ces documents. Le <i>Programme d'actualisation linguistique</i> a déjà été repris et présenté comme programme-cadre (<i>Actualisation linguistique en français – Perfectionnement du Français</i>). Le document <i>Investir dans l'animation culturelle</i> doit être retouché plus tard. La <i>Politique d'aménagement linguistique</i> veut aborder la question de la langue et de la culture dans une perspective élargie.</p> <p>Cette politique se présente en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une partie plus conceptuelle, faisant référence aux enjeux et aux réflexions actuels sur le rôle de l'école francophone en milieu minoritaire ; et, • une partie pratique, proposant un guide pour élaborer une politique au plan local (ex : au niveau des conseils scolaires).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux responsables scolaires (conseils scolaires, directeurs d'écoles, enseignants) un guide pour gérer la place de la langue et de la culture dans leur institution et dans la salle de classe.
Activités	La rédaction de cette politique est le résultat d'une démarche engagée depuis deux ans et qui a donné lieu à de nombreuses consultations (plus de 600 personnes). La politique reste à être approuvée par le Ministère. Elle pourrait être rendue publique d'ici la fin mars 2004.
Partenaires	La politique a été élaborée en étroite consultation avec un grand nombre de partenaires scolaires et communautaires.
Financement	N/A

Impacts	La politique est un guide qui oriente les choix d'interventions en aménagement linguistique au niveau des conseils scolaires. Elle devrait favoriser une plus grande concertation de tous les intervenants concernés en les rassemblant autour d'une perspective commune.
Ingrédients du succès	<p>La portée de la politique dépend bien sûr de la réception que lui feront les différents intervenants concernés. La qualité et l'étendue des consultations qui l'ont précédée et alimentée sont toutefois un gage de cette réception.</p> <p>Un autre atout de la politique est certainement la qualité de la réflexion qui la supporte.</p>
Personne-ressource et coordonnées	Michelle Boucher, agente d'éducation Direction des politiques et des programmes, ministère de l'Éducation de l'Ontario (416) 325-2124.

Fiche-projet 7

Nom du projet	Programme communautaire d'arts d'interprétation intégré au programme scolaire
Organisme porteur	Conseil des Arts de Chéticamp (CAC) et Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)
Lieu	École NDA Chéticamp
Description	<p>Le Conseil des Arts de Chéticamp, qui a vu le jour officiellement en 1999, est le mécanisme qui sert à coordonner toutes les activités reliées aux arts d'interprétation dans la région de Chéticamp. Le projet du Conseil des Arts de Chéticamp a vu le jour au sein de l'école NDA et a ses quartiers généraux à l'intérieur de celle-ci, ce qui en fait un projet unique en son genre.</p> <p>Le Conseil des Arts de Chéticamp et le Conseil scolaire acadien provincial ont signé une entente de deux ans afin de cogérer l'auditorium. Un projet est présentement en cours pour rénover l'auditorium. L'auditorium et le Conseil des Arts de Chéticamp favorisent la pratique des arts et fournissent un lieu de rassemblement où tous les francophones de la région et les élèves de l'école peuvent se réunir pour des occasions culturelles et artistiques.</p> <p>Cette initiative fait en sorte que les élèves de l'école côtoient le milieu artistique et culturel de façon régulière. « L'aménagement des arts d'interprétation à l'intérieur d'une école, leur permettant (aux élèves) de filtrer et d'imprégner leur influence au curriculum, s'avère une approche unique et révolutionnaire à l'éducation » (Conseil des Arts de Chéticamp, 1999).</p>
Objectifs	<p>Le Conseil des Arts de Chéticamp a deux objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la continuité et l'expansion du programme des arts en vue de promouvoir l'héritage et la culture de la région; • Préserver la langue et la culture française et acadienne de façon unique et passionnante.
Activités	En plus de sa programmation annuelle, le Conseil des Arts de Chéticamp met sur pied différentes activités telles que des spectacles se déroulant l'été et qui peuvent regrouper plus de 3000 spectateurs.
Partenaires	L'école NDA et le Conseil scolaire acadien provincial sont les principaux partenaires du projet. C'est grâce à eux si le projet a pu voir le jour et s'il connaît le présent succès. Le Conseil des Arts de Chéticamp a aussi développé un partenariat avec la Société Saint-Pierre, qui est responsable du patrimoine historique de la région, tandis que le CAC s'occupe du patrimoine d'expression.

Financement	Le Conseil des Arts de Chéticamp est financé en grande partie par le ministère du Patrimoine canadien, par le ministère de la Culture de la Nouvelle-Écosse, par la municipalité d'Inverness, par des commandites privées et par les recettes des spectacles.
Impacts	<p>Depuis sa création, le Conseil des Arts de Chéticamp a généré plusieurs impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CAC a ouvert les horizons de plusieurs jeunes artistes en les appuyant dans leur démarche pour faire carrière dans les arts. • Grâce au CAC, plusieurs élèves ont eu la chance de développer leur intérêt pour les arts et d'améliorer leurs techniques artistiques. • Le projet permet un rapprochement de la communauté francophone et offre aux francophones des occasions de s'exprimer en français ainsi que de découvrir leur héritage culturel et de développer une fierté vis-à-vis celui-ci.
Ingrédients du succès	Le succès de cette initiative découle du fait que le CAC fait partie intégrante de l'environnement scolaire de l'école NDA. De plus, cette initiative permet au CAC, au CSAP et à l'école NDA d'atteindre un de leurs principaux objectifs, qui est de préserver la langue française et de renforcer la culture acadienne.
Personne-ressource et coordonnées	<p>Paul Gallant 1 (902) 224-5340 ou 1 (902) 224-1876 LeConseilDesArtsPaul@ns.sympatico.ca</p>

Fiche-projet 8

Nom du projet	Place Ozarts!
Lieu	Kingston – Région des Mille-Îles
Organisme porteur	Centre culturel Frontenac – Kingston et l'école secondaire Marie-Rivier
Description	<p>Le Centre culturel a entrepris cette initiative avec l'école secondaire Marie-Rivier et le Conseil scolaire séparé catholique du Centre Est. Cette initiative locale, qui sera offerte aux élèves de toute la province de l'Ontario, consiste principalement à mettre sur pied un programme arts-étude à temps plein axé sur les arts de la scène et les métiers de coulisse ainsi que la mise sur pied d'un camp d'été qui deviendrait un pré-requis pour l'inscription au programme.</p> <p>Ce programme découle d'une forte collaboration entre le Centre culturel et l'école et sera d'une durée de trois ans. Le programme vise à former les élèves dans un domaine des arts de la scène et à les préparer à l'entrée aux écoles de niveau supérieur tel que l'École nationale de théâtre du Canada. Le programme devrait être opérationnel en 2005 ou 2006 et le camp d'été pourrait ouvrir ses portes à l'été 2004. Le Centre culturel dispose déjà des infrastructures nécessaires à la mise sur pied de cette initiative et une structure d'accueil est en train de se développer avec le Collège St-Laurent, dont les résidences pourraient être mises à contribution.</p>
Objectifs	<p><i>Objectifs du programme Place Ozarts! :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer cette initiative artistique au projet éducatif de l'École secondaire catholique Marie-Rivier sur une période de trois ans • Créer un centre d'éducation artistique communautaire et professionnel pour les arts de la scène <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les jeunes artistes à poursuivre des carrières en arts en Ontario français • Former des professionnels des arts de la scène pour répondre aux carences ressenties à ce niveau en Ontario français • Obtenir une reconnaissance provinciale pour le programme après 3 à 5 ans et une accréditation nationale comme centre de formation professionnelle <p><i>Objectifs du camp de formation artistique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les artistes en herbe qui sont sur le point de finir leurs études secondaires à poursuivre leur formation dans une discipline artistique <ul style="list-style-type: none"> • Développer la curiosité du public de demain afin que celui-ci continue à fréquenter les salles de spectacles une fois adulte • Donner la chance aux plus petits de s'initier aux disciplines des arts de la scène dans un contexte francophone • Enseigner des techniques artistiques pour favoriser le développement du talent chez les jeunes

Activités	<p>Le programme Place Ozarts! regroupera les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Camp de formation artistique pour les jeunes intéressés par les arts : ce camp d'été offrira une formation en danse, en musique, en théâtre et en métiers de la scène afin que les participants puissent approfondir leur connaissance des arts et s'épanouir sur le plan personnel, culturel et artistique; il offrira aussi des activités d'initiation aux plus petits. • Programme arts-études : Les jeunes artistes auront la possibilité de perfectionner leur maîtrise et leur connaissance des arts tous les après-midi de semaine. • Stages : Les élèves auront la possibilité de faire un stage au sein d'une compagnie ou d'une organisation artistique et culturelle. • Personnes ressources : Les participants au programme auront la chance de rencontrer des personnes ressources dans leur domaine, ainsi que des artistes professionnels et futurs employeurs qui les guideront au sein de leur formation scolaire et professionnelle.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • École secondaire catholique Marie-Rivier <p>Un partenariat est en train d'être développé avec le Collège St-Laurent, pour le partage de ses résidences, avec le Conseil des arts de Kingston et avec l'Université Queen's, pour que les élèves puissent bénéficier de l'expertise de professeurs spécialisés.</p> <p>Place Ozarts! vise le développement de plusieurs partenariats avec des organismes artistiques et des employeurs potentiels pour favoriser le cheminement artistique et professionnel des jeunes.</p>
Financement	<p>Le financement proviendrait de subventions du ministère de la Culture, du Conseil des arts du Canada et du Conseil des arts de l'Ontario, et du ministère de l'Éducation par le biais de l'École secondaire catholique Marie-Rivier. Développement des ressources humaines Canada devrait aussi subventionner le salaire du coordonnateur en éducation artistique pour mettre sur pied le camp d'été qui devrait ouvrir ses portes à l'été 2004. De plus, la Ville de Kingston pourrait aussi être un partenaire financier de l'événement.</p>
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme Place Ozarts! aura un impact à long-terme sur le milieu artistique francophone en Ontario en favorisant le développement de ressources professionnelles dans tous les domaines des arts de la scène. • Le camp, le programme et les stages démontreront aux jeunes qu'il est possible de faire carrière dans les arts de la scène en Ontario français. • Le programme devrait engendrer un sentiment de fierté chez les jeunes et permettre de développer des partenariats avec des employeurs potentiels. • Le programme et le camp d'été favoriseront le développement organisationnel du Centre culturel Frontenac – Kingston ainsi que de celui de l'école Marie-Rivier en leur permettant d'aller chercher une clientèle plus nombreuse et en augmentant l'intérêt pour les arts et la culture au sein de la communauté.

Ingrédients du succès	Le succès de cette initiative devrait découler des partenariats établis avec diverses organisations et de la qualité des stages offerts aux jeunes. Les formateurs auront aussi un impact primordial sur la qualité de la formation offerte aux jeunes et sur ses impacts à long terme.
Personne-ressource et coordonnées	Francis Beaulieu, directeur général, Centre culturel Frontenac – Kingston, (613) 546-1331 dir-gen@centreculturelfrontenac.com

Fiche-projet 9

Nom du projet	Les Forums « OrganiZZaction ! »
Organisme porteur	La Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)
Lieu	Ontario
Description	<p>Créée en 1975 par des jeunes franco-ontariens, la FESFO représente les 32 000 élèves francophones de l'Ontario qui se retrouvent principalement dans les 77 écoles du palier secondaire en Ontario français. La FESFO organise plusieurs activités annuelles telles que des Stages de formation en leadership, les forums régionaux « OrganiZZaction ! » et les Jeux franco-ontariens. Les Forums « OrganiZZaction ! » sont organisés annuellement depuis 1987 et comportent un important impact culturel car ils permettent aux jeunes de s'exprimer librement et de formuler leurs attentes face à la FESFO et au milieu franco-ontarien.</p> <p>Les Forums « OrganiZZaction ! » représentent l'activité prioritaire de la FESFO depuis 1987. Ils ont lieu chaque année au mois de novembre pendant quatre fins de semaine consécutives et regroupent entre 110 et 175 élèves par région, pour un total d'environ 600 jeunes leaders par année.</p> <p>En 1999, la FESFO a reçu le prix <i>Greer</i> pour sa contribution exceptionnelle au milieu de l'éducation et à la communauté ontarienne.</p>
Objectifs	<p>Les objectifs des Forums « OrganiZZaction! » sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regrouper et former chaque année près de 600 jeunes leaders francophones; • Outiller des jeunes pour organiser des activités variées qui répondent aux attentes et aux besoins des participants; • Former des jeunes à agir proactivement dans toutes sortes de situations; • Sensibiliser les jeunes à l'univers franco-ontarien et à ses artistes; • Donner une occasion d'expression, d'engagement et de pouvoir aux jeunes francophones; • Stimuler les jeunes francophones à s'organiser et à se réseauter régionalement; • Favoriser une atmosphère culturelle permettant aux jeunes franco-ontariens d'échanger en français et de partager leurs expériences.
Activités	Des jeunes leaders franco-ontariens sont choisis au sein de leurs écoles pour représenter un comité bien précis et deviennent les délégués de leurs écoles aux forums régionaux. Le but de ces forums est d'aller chercher une formation spécifique pour les comités représentés par les jeunes. Par exemple, ils peuvent recevoir une

	<p>formation en animation de foule ou en publicité, en plus de recevoir une expérience pratique sur la logistique d'activités et d'événements spéciaux.</p> <p>Les jeunes ont l'occasion de participer à des tables-rondes et à un forum d'engagement où tous les participants peuvent se questionner, s'exprimer et prendre position vis-à-vis les grands enjeux touchant plus particulièrement les jeunes. Au cours des forums, les jeunes ont aussi l'opportunité de découvrir les artistes professionnels francophones de l'Ontario et sont sensibilisés aux différentes réalités des écoles et des communautés francophones et aux valeurs franco-ontariennes.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • 77 écoles francophones partenaires, de tous les coins de l'Ontario, qui permettent à 10 élèves par école de participer aux forums chaque année. • 4 écoles par année, une par région (les régions du Centre, du Nord, de l'Est et Ottawa, et du Sud), qui accueillent les participants et appuient la logistique de l'événement.
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère de l'Éducation de l'Ontario appuie financièrement les Forums « OrganiZZaction! ». Il va même jusqu'à suggérer que la participation aux forums soit obligatoire dans le nouveau curriculum pour les élèves de la 10^{ème} année.
Impacts	<p>Les forums ont un important impact culturel sur les jeunes franco-ontariens. Ils leur permettent de se regrouper entre eux et d'échanger sur les différentes réalités vécues par les francophones de l'Ontario. Ils développent ainsi une fierté de leur langue et de leur culture et un sentiment d'appartenance à leur communauté.</p> <p>Les principaux impacts découlant des forums sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ 600 jeunes sont impliqués dans les forums chaque année et reçoivent de la formation dans un domaine qui les intéresse. Cette formation s'ajoute à leur cheminement scolaire et permet aux jeunes d'apprendre à se connaître, à développer leurs habiletés sur le plan organisationnel et leurs aptitudes au niveau des relations interpersonnelles. • La formation comporte un effet multiplicateur. Une étude réalisée en 1990 démontre que chaque jeune leader formé aux forums organise ensuite environ 5 activités en français. En bout de ligne, plus de 20 000 jeunes francophones en bénéficient. • Les forums sensibilisent les jeunes au milieu culturel et artistique franco-ontarien, ce qui résulte en une hausse de consommation des produits culturels franco-ontariens. • Les forums encouragent les élèves à poursuivre leurs études en français. Plusieurs jeunes ayant participé aux forums s'inscrivent donc à des institutions post secondaires de langue française. • Plusieurs des anciens participants aux forums sont grandement impliqués au niveau du développement de la communauté franco-ontarienne.

	<ul style="list-style-type: none"> • La formule des Forums « OrganiZZaction! » est facilement exportable à d'autres provinces. La Saskatchewan a assisté aux forums de 2000 afin d'être en mesure d'organiser ses propres Forums « OrganiZZaction! ». • Plusieurs bénévoles (enseignants, parents) s'impliquent dans l'organisation de ces forums, ce qui crée une occasion d'échanger en français et de réseautage au sein de la communauté.
Ingrédients du succès	La diversité des participants fait la force de ces forums. Ils arrivent d'un peu partout en Ontario avec le désir de faire connaître à d'autres jeunes la réalité qu'ils vivent. De plus, les jeunes participant à ces forums ne sont pas les mêmes d'année en année, ce qui permet de rejoindre et de former un grand nombre d'élèves comme leaders d'aujourd'hui et demain.
Personne-ressource et coordonnées	Émile Maheu, directeur adjoint Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (613) 260-8055 emaheu@fesfo.net http://fesfo.ca/

Fiche-projet 10

Nom du projet	7 Festival franco-ontarien de théâtre en milieu scolaire
Lieu	Ontario
Organisme porteur	Théâtre Action
Description	<p>Le Festival franco-ontarien de théâtre en milieu scolaire est ouvert à toutes les écoles francophones de l'Ontario. Les écoles sont invitées à y présenter une pièce de théâtre ou à y aller à titre d'observateurs.</p> <p>Les élèves ont l'opportunité de présenter devant leurs pairs une pièce qu'ils ont répétée pendant toute une année scolaire. Certains d'entre eux prennent part également à des ateliers de formation de plus longue durée et ont l'occasion de présenter les nouvelles connaissances qu'ils ont acquises lors d'une vitrine prévue à cet effet à la fin de l'événement.</p> <p>Cette occasion représente un moment important et marquant pour les jeunes, car elle leur permet de se rencontrer, d'échanger en français, de développer une fierté pour leur langue française et leur culture, et d'être sensibilisés aux différentes réalités communautaires que vivent les jeunes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes de toutes les régions de l'Ontario d'échanger en français et de se réseauter. • Encourager les jeunes à s'exprimer en français. • Faire connaître et apprécier le théâtre à un nombre important d'élèves. • Motiver les enseignants à obtenir les ressources matérielles et financières pour monter une pièce de théâtre avec les jeunes et par le fait même entretenir une atmosphère culturelle et artistique au sein des écoles.
Activités	Un peu plus d'une quinzaine d'écoles participantes présentent une pièce de théâtre. Les élèves et les enseignants ont aussi l'occasion de suivre des ateliers formatifs sur la pratique du théâtre et de recevoir des conseils d'artistes et de professionnels en théâtre. Les festivaliers décernent le prix Hélène-Gravel à une troupe qui s'est distinguée par la qualité de sa participation au festival.
Partenaires	Chaque année, à l'occasion du festival, une université ou une école avec un auditorium et des installations adéquates est choisie pour accueillir le festival.
Financement	Plusieurs partenaires financent l'événement, tels que les gouvernements fédéral et provincial, la Fondation Trillium, la Fondation franco-ontarienne, le Conseil des arts de l'Ontario et GénieArts de MASC.

	Chaque élève doit aussi déboursier un certain montant pour pouvoir participer au festival. Ce montant est parfois absorbé partiellement ou complètement par les levées de fonds organisées par les enseignants et les élèves.
Impacts	<p>Le Festival de théâtre franco-ontarien en milieu scolaire génère plusieurs impacts qui se mesurent à court et à long terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le festival permet aux jeunes d'apprécier le théâtre et tout le travail que ça implique, et de développer un sens critique. • Le festival motive les jeunes à améliorer leur connaissance du français et à l'utiliser sur une base régulière. • Grâce à tout le travail qui est fait par les jeunes avant d'aller au festival, ceux et celles intéressés à faire carrière dans le théâtre peuvent envisager cette carrière en toute connaissance de cause. • De plus, l'événement a une répercussion à long terme dans la vie des jeunes, en leur prouvant qu'ils peuvent se rendre loin à force de détermination et en leur permettant d'approfondir leur connaissance de soi. • Le festival a aussi une répercussion au sein des communautés francophones, car il renforce l'identité culturelle et la fierté de la langue, un effet qui est ressenti par les parents et par le reste de la communauté.
Ingrédients du succès	Le succès du festival provient principalement de la grande motivation qu'il génère auprès des jeunes. Ceux-ci se surpassent tout au long de l'année pour présenter à leurs pairs un produit dont ils sont fiers. Il découle aussi de la détermination et du travail acharné d'enseignants qui croient fortement à l'importance d'exposer les jeunes à leur culture franco-ontarienne et de développer leur intérêt pour les arts.
Personne-ressource et coordonnées	<p>Denis Bertrand, directeur général (613) 745-2322 dq.theatreaction@franco.ca www.theatreaction.on.ca</p> <p>Adèle Rodrigue, coordonnatrice de la programmation (613) 745-2322 theatreaction@franco.ca</p>

Fiche-projet 11

Nom du projet	Secondaire en spectacle
Lieu	Saskatchewan
Organisme porteur	Conseil culturel francsaskois (CCF), en collaboration avec la Division scolaire francsaskoise (DSF).
Description	<p>Secondaire en spectacle (SES) est une initiative qui a été lancée il y a plusieurs années dans l'Est du Québec, dans le but d'encourager les jeunes du palier secondaire à vivre une expérience de création et de scène. L'initiative est soutenue par une corporation sans but lucratif (SES) qui a développé à l'intention des écoles un ensemble d'outils d'animation et de formation.</p> <p>Le CCF a approché la corporation SES pour lui demander de l'aider à mettre en oeuvre le concept en Saskatchewan. Le projet entrepris en 2004-2005 est un projet-pilote et ne vise pour l'instant que les écoles (secondaires) francsaskoises. Le CCF aimerait toutefois élargir le projet dès l'an prochain aux écoles d'immersion.</p> <p>À noter qu'il s'agit de la première adaptation du concept SES à l'extérieur du Québec. Un projet semblable est actuellement en gestation au Nouveau-Brunswick.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la créativité et l'expression chez les jeunes. • Offrir aux élèves la possibilité de vivre une expérience de scène en tant qu'artistes, techniciens, animateurs ou organisateurs. • Mobiliser les jeunes et la communauté autour d'une activité culturelle en français. • Dépister et valoriser des talents (prélude à d'autres tremplins comme le Gala francsaskois de la chanson).
Activités	<p>Le projet s'organise autour de quatre activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation (et formation) des enseignants et/ou des animateurs culturels dans les écoles. • Invitation des élèves à préparer un « numéro » solo ou en groupe dans trois catégories : danse et expression corporelle, interprétation et auteur-compositeur-interprète (ces deux dernières catégories incluant chanson et musique, théâtre, poésie, humour, etc.). • Organisation dans chaque école d'un concours (avec jury) visant à sélectionner le meilleur numéro dans chacune de ces trois catégories. • Organisation en fin d'année d'un gala provincial, ouvert à la communauté, présentant les meilleurs numéros des écoles participantes.

Partenaires	<p>Le CCF fait le pont dans le projet entre la Division scolaire francophone (DSF) et la corporation Secondaire en spectacle avec laquelle il a signé un protocole d'entente.</p> <p>Dans le cadre de cette entente, une équipe de SES s'est rendue en Saskatchewan pour présenter le concept aux agents culturels des écoles et les motiver à s'impliquer dans le projet. SES met aussi à la disposition des écoles participantes certains outils (ex : cahier d'organisation), en contrepartie d'un frais d'inscription annuel. Le CCF aimerait à plus long terme travailler avec SES à la mise en place d'une équipe de formateurs locale.</p>
Financement	<p>Pour la première année, le CCF se trouve à financer le projet à l'intérieur de ses programmes réguliers. Il assume notamment 50 % des frais d'inscription et offre aux écoles 250 \$ pour leur participation. Il souhaiterait dès l'an prochain pouvoir inclure le projet à l'intérieur de sa demande au BMLO (voir la fiche sur le Programme d'intégration culturelle en milieu scolaire).</p> <p>Le CCF peut tout de même compter sur deux appuis : du Bureau du Québec (SAIC), pour le déplacement de SES en Saskatchewan; et de la DSF, pour la coordination et l'organisation du gala provincial.</p>
Impacts	<p>L'initiative Secondaire en spectacle a fait ses preuves au Québec où elle aboutit désormais à une vaste rencontre provinciale, le « Rendez-Vous panquébécois » (en 2003, le 4^e Rendez-Vous panquébécois réunissait 700 jeunes en provenance de 229 écoles des différentes régions du Québec).</p> <p>Les impacts soulignés sont de plusieurs ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les jeunes, leur permettre de découvrir ou d'approfondir leur talent. • Développer des liens entre les écoles. • Susciter dans l'école un intérêt pour différentes expressions artistiques actuelles. • Créer dans la communauté un élan autour d'une activité culturelle rassembleuse. • Privilégier l'utilisation de la langue française.
Ingrédients du succès	<p>L'expérience acquise par la corporation Secondaire en spectacle permet au CCF de s'engager dans ce projet avec des outils et une organisation éprouvés. Le CCF peut aussi s'appuyer sur sa connaissance approfondie des écoles fransaskoises pour adapter le projet à la réalité provinciale.</p>
Personne-ressource et coordonnées	<p>Françoise Landry, coordonnatrice de projets Conseil culturel fransaskois (306) 565-8916, reseau@culturel.sk.ca Voir aussi le site de Secondaire en spectacle : http://www.secondaireenspectacle.qc.ca</p>

Fiche-projet 12

Nom de l'organisme	Centre de développement musical
Lieu	Alberta
Description	<p>Créé en 1995 sur l'initiative de l'Association canadienne-française de l'Alberta, le Centre de développement musical (CDM) a pour mandat d'offrir de la formation aux artistes francophones de l'Alberta, de tous les styles musicaux et de tous les groupes d'âge. Son mandat inclut les aspects suivants : formation de la relève musicale albertaine, recherche et identification de nouveaux talents, mise en chantier de projets mettant en valeur les artistes de la chanson de l'Alberta.</p> <p>Le CDM offre l'opportunité aux artistes de se réseauter entre eux et de partager des idées de production ou tout autre concept artistique ayant trait à la chanson et à la musique d'expression française.</p> <p>De plus, l'équipe de formateurs du CDM offre des cours de formation musicale et vocale aux élèves du secondaire 2e cycle, pour lesquels les élèves obtiennent des crédits, grâce au partenariat mis sur pied avec les conseils scolaires francophones de l'Alberta.</p>
Objectifs	<p>Les principaux objectifs du CDM sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir de la formation aux jeunes artistes et aux professionnels de la chanson de l'Alberta; • Organiser des activités enrichissantes et valorisantes pour les jeunes artistes; • Permettre le réseautage des artistes francophones.
Activités	<p>Le CDM offre les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de formation en région qui ont trait à la musique et à la chanson; • Cours crédités de formation musicale offerts dans des écoles secondaires francophones de l'Alberta; • La Chicane albertaine, concours de groupes de musique rock ouvert aux écoles francophones; • Les Galalas régionaux, spectacles communautaires mettant en vedette des jeunes artistes de 8 à 17 ans; • Accès à un système de son professionnel et à une salle de répétition complètement équipée; • Appui aux artistes membres du CDM pour l'enregistrement et le lancement de disques; • Service d'évaluation de chansons; • Appui aux activités artistiques communautaires.

Partenaires	<p>Le CDM a mis sur pied un partenariat avec deux conseils scolaires de l'Alberta, le Conseil scolaire Centre-Nord et le Conseil scolaire du Nord-Ouest, afin d'offrir aux élèves la possibilité de suivre des cours crédités de formation musicale et vocale.</p> <p>De plus, le CDM est associé à la Société du Gala albertain de la chanson et au Réseau national des Galas de la chanson. Ces partenariats permettent au CDM d'offrir des ateliers de formation musicale sous la direction d'artistes pédagogues provenant d'un peu partout au Canada.</p>
Financement	<p>Le CDM reçoit du financement de deux principaux bailleurs de fonds : Patrimoine canadien et Alberta Foundation for the Arts. Le ministère du Patrimoine canadien finance les écoles sur la base des crédits que les élèves réussissent. De plus, le CDM a établi des contrats de service avec les conseils scolaires partenaires et organise des collectes de fonds auprès du secteur privé.</p>
Impacts	<p>Le CDM a un impact important sur le dynamisme du réseau musical francophone de l'Alberta. Il encourage les jeunes artistes intéressés à développer leurs talents artistiques musicaux en leur permettant de suivre des cours de formation musicale crédités. De plus, les jeunes artistes ont la possibilité de participer à des concours et des spectacles, ce qui les motive à s'améliorer et à se dépasser sur le plan musical. Les jeunes apprennent donc à se faire confiance et à travailler en équipe pour atteindre des objectifs communs.</p> <p>Enfin, les professionnels de la chanson de l'Alberta ont accès à des ressources leur permettant de perfectionner leur technique artistique et d'obtenir des conseils auprès de personnes ressources qualifiées.</p>
Ingrédients du succès	<p>Le succès du CDM découle de l'originalité et de l'unicité du mandat de l'organisme, qui favorise la formation et l'identification de la relève et permet d'appuyer les professionnels de la musique de l'Alberta. Il contribue ainsi à bâtir un environnement musical francophone dynamique et durable.</p> <p>Le CDM a reçu le Prix hommage du secteur culturel de la Fédération culturelle canadienne-française en 2003.</p>
Personne-ressource et coordonnées	<p>Marcelline Forestier, coordonnatrice Centre de développement musical (780) 462-0502 cdma@telusplanet.net www.cdmalberta.ca</p>

Fiche-projet 13

Nom du projet	Atelier de création littéraire dans les écoles
Lieu	Les ateliers se déroulent dans toutes les régions de l'Ontario et ailleurs et ils sont offerts à toutes les écoles intéressées.
Organisme porteur	Claude Bouchard – artiste pédagogue, mieux connu sous le nom de Butch Bouchard
Description	<p>Claude Bouchard a grandi à Moonbeam où il a fait une partie de ses études. C'est à titre d'auteur compositeur, interprète que Butch s'est fait connaître un peu partout en Ontario. En 1991, il termine ses études à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. Il enseigne pendant près de trois ans puis décide alors de reprendre la route et d'investir dans l'atelier qu'il avait conçu. Quelques années plus tard, en tant qu'artiste professionnel pédagogue, et appuyé d'une bonne expérience, il propose au Conseil scolaire Grandes Rivières de faire la tournée de toutes ses écoles en offrant une journée de création littéraire aux élèves de 8^{ème} année. Il a signé une entente de trois ans avec ce conseil scolaire.</p> <p>L'atelier de création littéraire que propose Butch Bouchard découle de son cheminement artistique et de ses expériences personnelles et professionnelles. L'atelier se veut un outil avec lequel l'artiste peut transmettre ces expériences dans le but de faire ressortir le côté artistique qui sommeille chez les jeunes pour favoriser la transmission de l'identité culturelle de demain. L'atelier rencontre plusieurs des objectifs du ministère de l'Éducation.</p> <p>Depuis environ 6 ans, Butch Bouchard offre en moyenne plus de 100 ateliers par année.</p> <p>Ces ateliers appuient la formation donnée par le personnel enseignant et permettent aux enseignants de percevoir leurs élèves à travers une approche artistique.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • L'atelier vise à susciter chez l'élève le goût de l'écriture, de la lecture et de l'interprétation de la langue française. • L'élève découvre la flexibilité des mots de la langue française et enrichit son vocabulaire. • L'élève se valorise aux yeux de ses copains de classe et développe ainsi son estime de soi. • L'élève apprend à travailler en équipe et à développer son leadership. • L'élève s'exprime librement à travers des activités encadrées. • L'élève découvre ses capacités de mémorisation à travers les paroles d'une chanson qu'il a écrite.

Activités	<p>L'atelier est divisé en trois principales activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le Safari littéraire</i> : Cette activité permet aux élèves de constater la flexibilité, la tendresse, l'adaptabilité d'un mot simple servant à l'écriture poétique ou la rédaction de textes. • <i>Le Remue-méninge</i> : Cette activité permet aux élèves de faire une séance de remue-méninge en étalant au tableau des mots (noms, adjectifs et verbes) se rapportant à un thème sur lequel ils aimeraient rédiger leur création littéraire. • <i>La création et la production</i> : Durant cette étape, les élèves se regroupent en équipe et rédigent ensemble un poème respectant un rythme préétabli.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les conseils scolaires • Les écoles participantes
Financement	<p>Le financement provient en partie du Conseil des arts de l'Ontario; à travers son programme Artistes en milieu éducatif (voir la fiche de projet 15). Ce programme finance les per diem et les frais d'hébergements encourus par l'artiste au moment de ses déplacements pour un nombre de semaines limité (6 semaines).</p> <p>Le reste des coûts est couvert par les écoles qui l'invitent. En ce qui a trait au temps supplémentaire dépassant ce que le Conseil des Arts de l'Ontario subventionne, les frais sont totalement absorbés par les écoles ou les conseils scolaires.</p>
Impacts	<p>L'atelier génère les impacts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il motive les élèves à améliorer leur maîtrise du français et à en savourer le charme et la complicité. • Il permet aux jeunes de s'exprimer librement, d'apprendre à se connaître et à apprécier leurs différences. • Les jeunes apprennent à se faire confiance et en retirent une plus grande estime de soi. • L'atelier fait ressortir le côté artistique des élèves et peut raccrocher les jeunes aux études et augmenter leur motivation pour l'apprentissage en général.
Ingrédients du succès	<p>L'approche artistique et le bagage professionnel de l'artiste pédagogue, qui a œuvré plusieurs années en tant qu'auteur compositeur interprète, lui permettent de bien communiquer ses émotions pendant l'atelier, en même temps que de transmettre les éléments pédagogiques et l'intérêt pour la culture et la langue françaises. Cette façon de faire lui permet de rejoindre davantage les élèves.</p>
Personne-ressource et coordonnées	<p>Claude Bouchard (613) 488-2145 butcbouc@webruler.com http://www.claudebutchbouchard.com/</p>

Fiche-projet 14

Nom du projet	Cours d'art dramatique 10/20/30
Lieu	Edmonton
Organisme porteur	L'UniThéâtre
Description	L'Unithéâtre s'est donné pour mandat d'assurer la relève dans le domaine théâtral en Alberta. Depuis 6 ans, L'UniThéâtre offre le cours d'art dramatique 10/20/30 crédité, qui comprend 125 heures d'apprentissage théorique et de pratique théâtrale et travaille conjointement avec un enseignant de l'École Maurice-Lavallée. Les élèves sont divisés en 2 groupes qui se rencontrent une fois par semaine. Les cours ont lieu soit à La Cité francophone ou à l'école. Les élèves qui suivent le cours reçoivent 5 crédits.
Objectifs	Les objectifs du cours sont établis par le ministère de l'Éducation de l'Alberta.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes participent au Festival Théâtre Jeunesse avec une pièce de répertoire ou une création. • À la fin de l'année scolaire et à Noël, les jeunes présentent un spectacle au théâtre de La Cité francophone, devant des spectateurs provenant de l'école et la communauté. • Ils travaillent en équipe pour créer et présenter un mini-spectacle pour l'Halloween.
Partenaires	L'UniThéâtre a établi un partenariat avec l'École Maurice-Lavallée et le Conseil scolaire Centre-Nord pour être en mesure d'offrir des cours de théâtre reconnus par le ministère de l'Éducation.
Financement	L'UniThéâtre prend en charge les salaires des deux enseignants et reçoit des fonds du ministère de l'Éducation pour offrir les cours crédités.
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a eu une augmentation des inscriptions au cours de théâtre. • Le cours est un processus créatif qui pousse les jeunes à se dépasser continuellement, ce qui les amène à réfléchir sur eux-mêmes et à grandir. • Une des pièces montées par les jeunes a été mise en nomination au DramaFest (festival anglophone pour niveau secondaire, au niveau provincial). • Les jeunes ont développé un sentiment d'appartenance à L'Unithéâtre, à leur école et à leur communauté.
Ingrédients du succès	La formule unique de L'Unithéâtre permet aux jeunes de côtoyer le milieu artistique et d'apprendre à bien connaître le métier de comédien et d'artisan de la scène. Les jeunes qui désirent faire carrière en théâtre ont donc eu la chance d'avoir un avant-goût de ce qu'implique le métier d'artiste et d'avoir été formés par des professionnels en théâtre.

Personne-ressource et coordonnées	Diane Aubin LaBrie, directrice administrative d.aubin@lunitheatre.ca Daniel Cournoyer, directeur artistique d.cournoyer@lunitheatre.ca Charles Chenard, enseignant c.chenard@lunitheatre.ca
--	--

Fiche-projet 15

Nom du projet	Artistes en milieu éducatif
Organisme porteur	Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO)
Description	<p>Le programme <i>Artistes en milieu éducatif</i> accorde des subventions de projet aux artistes professionnels oeuvrant dans n'importe quel domaine artistique reconnu par le CAO et désirant mettre sur pied un projet en éducation artistique dans tout établissement éducatif reconnu par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. Les activités doivent rejoindre les élèves et les enseignants de la maternelle à la 12^e année.</p> <p>Tous les artistes sélectionnés figurent sur une liste affichée sur le site web du CAO, que les établissements éducatifs de l'Ontario peuvent consulter au moment de la planification de leurs projets ayant trait à l'éducation artistique.</p>
Objectifs	<p>Le programme poursuit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Susciter des expériences créatives approfondies pour les élèves; • Développer l'intérêt des élèves pour l'apprentissage et les arts; • Supporter l'enseignement donné par les enseignants de l'Ontario et fournir des occasions d'apprentissage novatrices et dynamiques.
Activités	<p>Avant de faire sa soumission au Conseil des arts de l'Ontario (CAO), l'artiste met sur pied l'atelier artistique en ayant en tête les critères d'évaluation des demandes du CAO. Voici quelques exemples des critères d'évaluation utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'initiation des élèves à diverses expressions artistiques et culturelles par des artistes représentant les cultures qui seront explorées; • L'accès à des formes d'art nouvelles ou à des domaines qui sont généralement négligés dans les écoles; • La vision et le mérite artistique de la demande; • Les avantages du projet pour les élèves et les résultats escomptés. <p>Le projet de l'artiste et les activités développées peuvent donc prendre plusieurs formes, toutefois les projets sont choisis en fonction de leur excellence artistique et de leur valeur pour les élèves.</p>
Partenaires	Le Conseil des arts de l'Ontario établit des partenariats avec les artistes et les écoles pour offrir des projets en éducation artistique aux élèves de l'Ontario.

Financement	Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) finance une grande partie des cachets artistiques des artistes (180 \$/jour), pour des projets d'une durée minimale de cinq jours et une durée maximale de 25 jours, une journée équivalant 5 heures. L'école doit à son tour financer 60 \$ par jour pour les cachets de l'artiste. Un artiste peut décider de mettre sur pied cinq projets de cinq jours chacun. De plus, une semaine supplémentaire peut être ajoutée si le projet prend place à l'extérieur de la région centrale de l'Ontario.
Impacts	Les impacts des projets mis sur pied par les artistes et diffusés dans les écoles sont très variés, toutefois les impacts globaux sont principalement une plus grande exposition à diverses formes d'art, une plus grande sensibilisation à différentes cultures et une découverte de soi par la pratique des arts.
Ingrédients du succès	Comme les projets sélectionnés par le Conseil des arts de l'Ontario sont choisis en fonction de leur apport artistique envers les élèves et en fonction de leur excellence artistique, la qualité de l'atelier mis sur pied par l'artiste permet de maximiser son impact sur les élèves. Pour l'artiste, cette expérience au sein des écoles lui permet de développer ses techniques pédagogiques et de s'épanouir sur le plan professionnel en même temps que de faire valoir son art et sa culture.
Personnes-ressources et coordonnées	<p>Josée Bourbonnais, coordonnatrice des services aux francophones Conseil des Arts de l'Ontario (416) 969-7417 ou sans frais 1-800-387-0058, poste 7417 jbourbonnais@arts.on.ca</p> <p>Lindy Chan, adjointe aux programmes d'éducation artistique Conseil des Arts de l'Ontario (416) 969-7401 ou sans frais 1-800-387-0058, poste 7401 lchan@arts.on.ca</p>

Fiche-projet 16

Nom du projet	Programme GénieArts (projet mené par les Districts scolaires 01 et 11 du Nouveau-Brunswick)
Lieu	Le programme national GénieArts est présentement offert dans 9 provinces du Canada et continue de se développer dans le reste du Canada. Pour l'instant, un seul projet francophone a vu le jour hors Québec, à Dieppe-Moncton au Nouveau-Brunswick.
Organisme porteur	Conférence canadienne des arts (programme national) Districts scolaires 01 et 11 (Nouveau-Brunswick)
Description de GénieArts	<p>GénieArts a été créé en 1998 pour promouvoir la participation active des jeunes aux arts. Les projets GénieArts mettent l'accent sur l'apprentissage par les arts (arts visuels, littérature, danse, musique ou théâtre) et de ce fait enrichissent l'apprentissage d'un vaste éventail de matières scolaires (études sociales, langues, histoire, culture, mathématiques, sciences). GénieArts veut faire bénéficier les jeunes des nombreux bienfaits que recèlent les activités artistiques en milieu scolaire.</p> <p>Les artistes travaillent en collaboration avec les enseignants pour enrichir la formation artistique et culturelle des élèves, afin d'élargir les horizons des élèves. Le programme offre l'opportunité aux élèves de découvrir et d'appliquer des techniques artistiques apprises en classe avec les artistes invités et d'apprendre les matières scolaires obligatoires en intégrant des éléments culturels et artistiques.</p> <p>GénieArts rapproche les artistes, les enseignants et les jeunes en créant des opportunités d'apprentissage mutuel et d'épanouissement sur le plan artistique, communautaire et professionnel. La mission du programme est donc de donner aux écoles et à la communauté l'occasion d'intégrer des activités de nature artistique au sein du projet éducatif et d'encourager les jeunes à développer leurs facultés intellectuelles par le biais d'une participation dynamique aux arts.</p>
Description de la collaboration avec les Districts scolaires 01 et 11	<p>Les Districts scolaires 01 et 11 situés dans le sud-est du Nouveau-Brunswick regroupent près d'une quarantaine d'écoles francophones. Ces deux régions administratives composent une équipe de 1400 employés et plus de 15 000 élèves.</p> <p>En mettant sur pied des projets GénieArts, ces districts scolaires veulent offrir à tous les élèves des outils pour faciliter l'apprentissage en général, pour les inciter à développer une culture d'apprentissage continu et pour leur permettre de s'épanouir pleinement en tant qu'individus et comme citoyens et citoyennes fiers de leur héritage culturel et artistique.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des partenariats forts entre les jeunes, les artistes ou organismes artistiques, les écoles et la collectivité • Permettre une appréciation plus grande de la culture et des arts au sein du milieu scolaire et communautaire

	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux écoles et organismes communautaires d'intégrer des activités artistiques dans l'enseignement de matières non artistiques, tout en respectant les normes provinciales en éducation • Inciter les élèves à s'impliquer davantage dans leur communauté au niveau culturel et artistique
Activités	<p>Les activités dépendent du projet GénieArts développé et des partenaires impliqués, ainsi que du secteur scolaire et artistique visés. L'idée d'un projet GénieArts provient souvent soit d'un artiste ou d'un éducateur qui croient à la pratique des arts pour améliorer les connaissances scolaires des jeunes. Une fois que l'idée a été présentée à GénieArts et les partenaires identifiés, les intervenants doivent décider des grandes lignes du projet et déterminer le thème précis qui fera l'objet de cette expérience artistique.</p>
Partenaires	<p>Les partenaires de GénieArts proviennent du milieu artistique (d'organismes artistiques, de fondations communautaires ou de conseils scolaires) et ont une compétence régionale ou provinciale. « Les partenaires sont chargés de créer leur programme GénieArts conformément à leurs besoins, ressources et vision propres en matière d'acquisition du savoir imprégné d'art. Ils déterminent quels projets recevront des subventions de GénieArts dans leur communauté et administrent les fonds de GénieArts attribués aux projets » (www.geniearts.ca) tout en respectant les objectifs du programme national.</p> <p>De son côté, la Conférence canadienne des arts assure la coordination du programme national et réunit ses partenaires à chaque année afin de faire le bilan et pour échanger sur les retombées des projets réalisés au cours de l'année.</p>
Financement	<p>GénieArts est financé par la Fondation McConnell. Prochainement, de nouvelles fondations vont se joindre au programme et vont s'allier à de nouveaux partenaires. Chaque partenaire GénieArts à travers le pays invite des écoles ou artistes à soumettre des projets et un comité de sélection régional décide des projets qui recevront des subventions.</p>
Impacts	<p>Retombées générales du programme GénieArts (projets dans les deux langues officielles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de plus de 185 000 jeunes, 2800 artistes, 5000 éducateurs et membres de la communauté et plus de 500 bénévoles à travers le Canada dans des activités artistiques intégrées au programme d'études • Les enseignants ont appris de nouvelles façons d'organiser leurs cours et d'enseigner la matière. • Près de 70 % des enseignants ont noté un changement du comportement des élèves et une participation accrue des apprenants à la vie scolaire. • Les projets ont réussi à motiver certains des élèves les plus difficiles en leur découvrant des capacités de leadership et parfois de grands talents artistiques.

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la grande majorité des projets GénieArts réalisés jusqu'à maintenant, de nouveaux partenariats ont été forgés entre enseignants, artistes, élèves et parents. • Plus de la moitié des élèves ayant participé à un projet GénieArts envisagent maintenant les arts comme mode d'acquisition du savoir. • 90 % des élèves, 85 % des éducateurs et plus de 80 % des artistes se disent intéressés à participer à d'autres expériences artistiques.
Ingrédients du succès	<p>Les projets GénieArts misent sur le développement de la pensée critique et de la créativité des jeunes et leur permettent d'apprendre à connaître leurs talents ainsi que d'acquérir de nouvelles compétences de recherche. Les éducateurs développent des façons novatrices et dynamiques d'enseigner leurs cours, ce qui stimule l'intérêt des jeunes pour l'apprentissage en général et par conséquent facilite l'appropriation des matières scolaires par des méthodes d'enseignement intégrant les arts et la culture.</p> <p>Le succès du programme GénieArts découle du fait que toutes les personnes impliquées dans un projet bénéficient tant sur le plan personnel que professionnel de leur participation à un tel projet.</p> <p>De plus, la forte collaboration des différents secteurs impliqués au sein du programme GénieArts permet d'assurer la durabilité du programme et la dissémination des résultats, ce qui devrait avoir un impact sur les changements apportés au système scolaire à long-terme.</p>
Personne-ressource et coordonnées	<p>Annalee Adair, coordonnatrice du programme national (819) 827-9275 aadair@sympatico.ca www.geniearts.ca</p> <p>Monique Richard, agente pédagogique Coordonnatrice du programme GénieArts pour les Districts 01 et 11 (506) 856-3090 monique.richar@gnb.ca</p>

SECTION 3

Propositions stratégiques

Introduction

La recherche que nous avons menée (voir les bilans des recherches terrain et documentaire) confirme que la question des liens langue-culture-éducation n'est pas une question théorique mais une question bien concrète, au cœur des préoccupations d'un grand nombre d'intervenants communautaires en présence. Elle montre aussi que cette préoccupation ne se limite pas au secteur artistique et culturel mais est partagée par plusieurs secteurs de développement de la francophonie canadienne.

Cette question trouve d'abord un écho de plus en plus important au sein du **secteur de l'éducation**, où s'exprime actuellement un large questionnement sur le rôle des écoles de langue française et leur place dans la communauté environnante. On se demande notamment, maintenant qu'on a obtenu ces écoles et même les leviers de leur gestion, ce que ces écoles devraient être et comment elles pourraient mieux réussir, d'une part, à rejoindre les jeunes francophones (ou ayants droit) présents dans leur aire d'influence et, d'autre part, à développer chez eux une identité francophone. Ce questionnement est notamment à la base d'une importante étude menée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) en vue de déposer auprès du gouvernement fédéral, d'ici la fin de 2004, un plan de développement à long terme qui inscrirait l'école au centre d'un véritable projet de société.

Une autre série de réflexions provient du **secteur de la jeunesse** où l'on s'interroge naturellement sur le rôle de l'école et son impact sur la construction identitaire des jeunes. Près de 15 ans après la Commission Vision d'avenir, dont les conclusions ne semblent pas avoir eu tellement d'effet sur les politiques scolaires, la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) voit l'importance de faire le point sur la question et a engagé dans ce sens un important projet de recherche qui devrait fournir en 2005 des renseignements utiles sur le développement de l'identité et l'engagement des jeunes dans la communauté.

La démarche initiée par la Fédération culturelle canadienne-française déborde donc les intérêts du secteur artistique et culturel pour embrasser un enjeu plus large et qu'on pourrait même qualifier de « sociétal ». Elle a aussi, toutefois, ses propres visées sectorielles. Il est entendu, en effet, que le **secteur des arts et de la culture** est directement concerné par l'appartenance culturelle des jeunes et se trouverait extrêmement affaibli s'il n'était pas en mesure de rejoindre une partie aussi cruciale (stratégique) de la population. Les représentants du secteur sont aussi très intéressés à voir l'école et les ressources scolaires mises à contribution pour le développement culturel et artistique de la communauté, et vice-versa. Dans beaucoup de communautés, l'école représente en effet une institution essentielle qui tient la clé de nombreux projets. Cette réalité légitime donc la volonté d'inclure l'école dans le projet artistique et culturel et de développer avec elle des partenariats plus étroits.

Il s'agit ainsi de voir comment l'institution scolaire, qui a été longtemps envisagée dans les communautés francophones comme une institution « en soi », peut devenir le lieu d'une action concertée rejoignant à la fois les préoccupations du milieu scolaire, des organismes-jeunesse et des intervenants artistiques et culturels.

C'est dans cette perspective que nous avons cherché à élaborer certaines propositions stratégiques qui pourraient orienter à la fois l'action de la Fédération culturelle canadienne-française et de ses membres et celle de leurs partenaires au sein des secteurs jeunesse et éducation (y inclus les associations de parents). Ces propositions restent larges mais nous croyons qu'elles pourraient justement ouvrir la discussion ou « mettre la table » pour des pourparlers concrets entre les différents intervenants concernés.

1 Un enjeu central : la place de l'école dans la communauté

Toutes les réflexions et les initiatives en cours convergent à notre avis vers une idée centrale : repenser le rôle et le fonctionnement de l'école de langue française dans le contexte plus large du développement des communautés.

On réalise que l'objectif qui a longtemps animé les revendications scolaires – assurer l'accès à l'école de langue française – n'est plus suffisant et est même dépassé. À toutes fins pratiques, la plupart des communautés francophones possèdent maintenant leur école et détiennent, avec la gestion scolaire, les moyens de la diriger. On réalise toutefois que l'existence d'une école n'est pas suffisante et que l'impact de l'école dépend aussi de la qualité du projet éducatif qu'elle défend.

En particulier, on reconnaît que l'école de langue française ne peut avoir strictement le même mandat qu'une école de langue anglaise (desservant la majorité) et qu'elle doit expressément se préoccuper d'offrir aux jeunes un « projet culturel » susceptible de les mobiliser. Faute de quoi elle réussira peut-être à inculquer aux élèves les notions inscrites au programme mais ne les intéressera pas à conserver leur identité francophone ni à continuer leurs études en français. On constate ainsi, dans un grand nombre d'écoles, que la langue anglaise est, en dehors de la salle de classe, la première langue d'usage des élèves. On constate aussi que le système scolaire francophone perd chaque année des effectifs importants qui ont choisi de migrer vers le système anglophone, notamment lors du passage du primaire au secondaire.

Ces observations amènent donc à attribuer à l'école de langue française un mandat supplémentaire, qu'on pourrait qualifier de « mandat culturel ou identitaire ». Certains éducateurs suggèrent même que le rendement de l'école de langue française puisse être évalué selon deux critères égaux : réussite scolaire et réussite identitaire.

Ce qui est sûr, c'est que l'application de ce mandat amènerait à envisager l'école de langue française autrement. Par exemple, il inviterait à accorder aux activités culturelles une importance beaucoup plus grande qu'elles n'en ont pour l'instant. Il favoriserait davantage l'enseignement des arts et, particulièrement, des arts d'expression. Il inviterait les enseignants à intégrer dans leur enseignement des références beaucoup plus nombreuses au milieu culturel et artistique environnant. Enfin, il ferait en sorte que l'école française en milieu minoritaire cultive, de façon systématique, les occasions de valoriser le patrimoine culturel et les ressources artistiques de la communauté, que ce soit dans l'enseignement, dans les activités parascolaires, dans l'environnement interne, etc.

Bon nombre de ces idées ne sont pas neuves et ont été essayées, comme on l'a vu, dans certains milieux (voir les fiches de projets issues de la recherche-terrain). La différence dans ce qui est proposé ici serait que ces idées soient appliquées de façon beaucoup plus large, à l'appui d'une volonté clairement exprimée et en dotant les écoles de moyens adéquats.

Les retombées qu'on pourrait en attendre seraient de plusieurs ordres :

- On peut croire d'abord que les élèves trouveraient dans l'école des motifs beaucoup plus forts d'appartenance et d'identification à la culture francophone et à la communauté.
- Le projet éducatif mis de l'avant par l'école serait beaucoup plus motivant et valorisant et l'on devrait constater un taux beaucoup plus faible de décrochage ou d'abandon (ou un taux de rétention plus élevé).
- On peut anticiper que l'école ainsi dessinée aurait aussi un plus grand attrait auprès des jeunes francophones en se démarquant davantage des écoles anglaises et en affirmant plus clairement sa personnalité.
- Enfin, en défendant un projet éducatif axé sur la culture, l'école remplirait un rôle important au sein de sa communauté comme porteur de l'identité culturelle francophone, ce qui se répercuterait sur la vitalité culturelle de la communauté.

Bien sûr, il reste à voir comment ce projet peut se matérialiser. Il est certainement plus simple à énoncer sur papier qu'à mettre en œuvre dans les faits. On peut penser, cependant, que même s'il ne se matérialise pas du jour au lendemain, il pourrait fournir aux intervenants en présence, incluant les ministères de l'Éducation, un résultat ultime vers lequel leurs actions pourraient être dirigées.

À quoi pourrait ressembler l'école de langue française

L'école conçue à partir des propositions précédentes posséderait plusieurs des caractéristiques suivantes :

- L'école affirme dans son projet éducatif l'importance de développer chez les élèves un sentiment d'identité culturelle et d'appartenance à la communauté francophone. Cet objectif est reconnu par la direction de l'école et l'ensemble du personnel et est communiqué clairement aux élèves, aux parents d'élèves et à la communauté.
- L'école maintient dans ses murs un environnement culturel francophone particulièrement dynamique, soutenu par l'affichage, l'environnement sonore, des médias étudiants (journal, radio), et un programme d'activités culturelles échelonné sur toute l'année, faisant une large place aux initiatives des élèves (ex : comité étudiant) mais avec l'appui tangible de l'école et du corps enseignant (ex : encadrement, budgets).
- L'école accorde une place importante à l'enseignement des arts. En faisant appel aux ressources artistiques du milieu, elle offre un éventail de cours dans diverses disciplines artistiques, elle offre même dans certains cas une

« concentration en arts » (écoles secondaires). Elle s'efforce aussi d'intégrer les arts dans l'enseignement, à tous les niveaux.

- L'école soutient un ensemble d'activités parascolaires dans le domaine artistique et culturel, au même titre que dans le domaine sportif. On retrouve ainsi à l'école une troupe étudiante, une ligue d'improvisation, un orchestre, une troupe de danse ou de ballet, un club d'art ou de photo, un club de lecture, etc.
 - L'école fait largement appel aux ressources artistiques et culturelles du milieu. Par exemple, elle invite des artistes professionnels à offrir certains cours, en totalité ou en partie (cours crédités); elle reçoit des artistes en résidence pour des expériences de courte durée; elle profite des installations présentes dans le centre culturel local pour y transporter ses activités; ou encore elle conçoit des projets en partenariat avec cet organisme.
 - L'école associe étroitement les parents (francophones et anglophones) à son projet éducatif. Elle les sensibilise à l'importance de son mandat culturel et va chercher leur participation aux activités qui en découlent, même s'ils s'identifient eux-mêmes à une autre culture (ex : couples exogames).
 - Enfin, l'école peut compter sur l'engagement des enseignants et des autres membres du personnel pour manifester aux élèves leur attachement à la culture francophone et les encourager à s'y intéresser de diverses façons.
-

2 Les défis posés

La mise en place de cette « nouvelle » école soulève bien sûr plusieurs défis. Les intervenants – enseignants et autres – qui tentent déjà de mettre sur pied certaines activités artistiques ou culturelles novatrices dans le cadre scolaire actuel le savent bien : souvent, leurs initiatives se heurtent à des résistances ou des obstacles administratifs, elles ont de la difficulté à obtenir les ressources nécessaires et doivent en fin de compte s'appuyer sur un investissement personnel (en temps, voire en argent) relativement coûteux.

L'école envisagée pourrait donc connaître les mêmes difficultés. Nous identifions cinq défis auxquels elle pourrait être particulièrement confrontée :

2.1 Au niveau des politiques

L'idée que l'école de langue française doit être différente de l'école de langue anglaise reste pour l'instant une idée séduisante mais sans fondements réels dans des politiques écrites, que ce soit au niveau des ministères de l'Éducation ou des conseils scolaires. On peut bien retrouver dans certains documents des références aux enjeux particuliers de l'école de langue française (voir, par exemple, la définition de l'école franco-ontarienne, dans *Investir dans l'animation culturelle*, produit par le ministère de l'Éducation de l'Ontario) mais ces enjeux ne sont pas répercutés dans le curriculum scolaire.

De même, il existe bien dans plusieurs conseils scolaires des programmes d'animation culturelle mais on ne peut pas retracer de « politiques » qui attribueraient clairement à l'école de langue française le double mandat (scolaire/identitaire) qu'on définissait plus haut. Un peu paradoxalement, l'obtention de la gestion scolaire ne semble pas avoir eu (encore) de répercussions significatives à ce niveau. Un travail important reste donc à faire pour convaincre les responsables politiques – au sein des ministères comme au sein des conseils scolaires – de s'engager dans cette voie.

2.2 Au niveau des ressources

Bien que cet obstacle soit en partie lié au précédent, il représente tout de même un défi en soi. Quand bien même les conseils scolaires approuveraient le mandat qu'on propose de confier à l'école de langue française, encore leur faudrait-il trouver dans leur budget les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ce mandat.

Comme on peut le voir pour l'instant, la marge de manœuvre accessible aux conseils scolaires est assez limitée et souvent utilisée pour gérer le développement des infrastructures (« brique et mortier »). De nombreux projets de nature culturelle ou artistique viennent régulièrement le vérifier, en se voyant obligés d'aller chercher leur financement ailleurs, que ce soit auprès des parents d'élèves ou dans des activités de levée de fonds. Il faudrait donc, à ce niveau aussi, prendre des mesures concrètes pour s'assurer que les principes adoptés au plan des politiques se reflètent adéquatement dans des plans d'actions et dans des budgets.

Les « investissements ciblés » prévus dans le Plan d'action du gouvernement pour les langues officielles – prolongeant les « mesures spéciales » anciennement inscrites dans les ententes LOE – pourraient être un moyen de confirmer ces engagements.

2.3 Au niveau des compétences

Une autre difficulté potentielle a trait au petit nombre d'enseignants présents dans les écoles qui seraient actuellement en mesure de transmettre le contenu (culturel, artistique) qu'on souhaite introduire dans la nouvelle école. Non seulement le corps professoral comprend-il un nombre assez limité d'enseignants détenteurs d'une formation artistique (l'enseignement des disciplines artistiques en fait d'ailleurs souvent les frais); mais la formation donnée aux enseignants ne garantit pas qu'ils possèdent une bonne connaissance du milieu artistique et culturel environnant ni qu'ils saisissent réellement le rôle de l'école française en milieu minoritaire (notamment pour ceux et celles, relativement nombreux, qui proviennent du Québec)..

Il faudrait donc concevoir des changements importants au niveau de la formation des maîtres et/ou des conditions d'embauche pour que les écoles puissent réunir un personnel bien formé, capable non seulement d'enseigner la matière inscrite au curriculum mais aussi d'animer leur salle de classe par un contenu culturel approprié. Certaines facultés d'éducation ont déjà fait quelques pas dans ce sens, par exemple à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Moncton; mais elles réalisent qu'il s'agit là d'une action de longue haleine et qui requiert une refonte importante du programme de formation.

2.4 Au niveau de la culture interne (scolaire)

Il est clair également que l'implantation de cette nouvelle école exigerait une transformation importante des attitudes et des comportements du personnel scolaire à tous les niveaux. Elle supposerait d'abord une certaine adaptation des méthodes pédagogiques pour permettre l'intégration dans les cours d'un contenu culturel pertinent; elle demanderait aussi un engagement accru des enseignants pour assurer leur participation active à la vie de l'école; enfin, elle demanderait une ouverture beaucoup plus large de l'école sur la communauté pour y faire le plus large emploi des ressources artistiques ou culturelles existantes.

En d'autres termes, l'école devrait opérer un changement de valeurs au sein du personnel enseignant pour que ceux-ci encouragent davantage les activités culturelles et artistiques et intègrent de façon progressive des aspects culturels dans leur enseignement. Ceci préparerait le terrain à une série de mesures plus concrètes entreprises par les conseils scolaires et les ministères pour appuyer et encadrer les enseignants dans leurs démarches et pour mettre à leur disposition les ressources nécessaires à cette fin.

Il ne s'agit pas là de changements forcément coûteux à faire mais peut-être difficiles à imposer dans les structures existantes (ex : dans le cadre des conventions établies avec les syndicats d'enseignants). Certaines expériences provinciales, dans le domaine de l'animation culturelle notamment, ont démontré dans le passé qu'il n'était pas toujours aisé de contourner la rigidité du système.

2.5 Au niveau de la culture externe (parents)

Enfin, il ne faudrait pas dans tout ça oublier les parents et négliger l'importance qu'ils peuvent avoir dans le succès du projet éducatif. Cette réalité, déjà évidente dans la pédagogie de base, est peut être encore plus criante quand on parle de développement de l'identité culturelle ou de construction identitaire. Il est bien évident, en effet, que si les efforts d'enrichissement ou de sensibilisation réalisés à l'école ne sont pas relayés par les parents « à la maison », leur impact sur les élèves risque d'être largement affecté.

Or, cette question est d'autant plus délicate dans les écoles de langue de française qu'une bonne partie de leurs élèves (notamment dans les milieux plus minoritaires) sont issus de mariages exogames et se retrouvent à la maison dans un environnement culturel anglophone. Même ceux qui sont de parents francophones ne peuvent pas toujours compter non plus sur un milieu familial francophone. On peut donc anticiper une difficulté particulière pour non seulement aller chercher l'appui des parents dans la promotion de la culture francophone auprès de leurs enfants mais même leur « vendre » le projet éducatif envisagé.

3 Les opportunités

En contrepartie, on peut voir poindre dans l'environnement actuel un certain nombre de tendances qui pourraient faciliter la mise en œuvre des idées proposées. Ces opportunités sont à fois d'ordre politique, stratégique et financier.

3.1 L'ouverture fédérale

Le Plan d'action du gouvernement pour les langues officielles (Plan Dion) ouvre la porte, depuis un an, à de nouvelles initiatives dans le domaine de l'éducation. Bien qu'elle soit énoncée de façon large, la volonté qu'il exprime de façon générale – rehausser la qualité de l'enseignement dans la langue de la minorité – trouve écho dans les propositions mises de l'avant ici. Cette ouverture va de pair avec l'engagement au sein du ministère du Patrimoine canadien d'une réflexion d'ensemble sur les programmes d'appui aux langues officielles et la volonté, clairement exprimée, de valoriser davantage les initiatives qui contribuent au renforcement de la vitalité linguistique et de l'identité.

3.2 L'intérêt des conseils scolaires

La réflexion engagée au sein de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (voir l'étude citée plus haut) ouvre aussi de nouvelles avenues, en démontrant l'intérêt des conseils d'établir des collaborations plus étroites avec les autres secteurs de développement de la communauté (notamment : les jeunes, les organismes artistiques et culturels). Bien qu'elle soit d'abord orientée vers la recherche de financement additionnel, cette réflexion offre l'occasion de confronter différents points de vue sur le rôle de l'école et sa place dans le développement communautaire. Elle pourrait convaincre les conseils scolaires de penser l'école de langue française autrement et d'appuyer de façon plus marquée les initiatives qui visent à renforcer son mandat culturel et communautaire.

3.3 La convergence du discours

Parallèlement à ces avancées d'ordre surtout politique, on observe une convergence extrêmement intéressante des réflexions en cours sur le rôle de l'école de langue française et ses liens avec l'identité. Comme notre recherche en a fait état, beaucoup de réflexions parallèles font actuellement ressortir des conclusions analogues autour de concepts tels que l'intégration des arts dans l'enseignement, la pédagogie culturelle, la construction identitaire, etc. L'endossement de certains de ces concepts par de hauts responsables de l'éducation (comme le suggère, par exemple, la nouvelle « Politique d'aménagement linguistique » du ministère de l'Éducation de l'Ontario) vient donner à ce discours une crédibilité de plus en plus grande qui devrait porter les responsables scolaires à tous les niveaux à s'y intéresser de plus près et à encourager en conséquence un certain nombre d'aménagements, dans les politiques, les programmes, les budgets, etc.

3.4 Le renouvellement des ententes fédérales-provinciales sur les langues officielles en enseignement (LOE)

Les négociations en cours pour le renouvellement des ententes sur l'éducation (ententes LOE) offrent à cet égard une conjoncture particulièrement favorable. Ces ententes, qui

financent en partie les programmes d'éducation en langue française, pourraient en effet faire écho aux réflexions apportées en établissant certaines initiatives ciblées, assorties de budgets spécifiques. Déjà ces ententes contiennent dans leurs objectifs celui « d'offrir aux membres de la collectivité la possibilité (...) de participer à un enrichissement culturel en se familiarisant avec leur propre culture » ; on ne retrouve, cependant, aucune traduction de cet objectif dans les priorités stratégiques ou les plans d'action des ententes. La nouvelle génération des ententes pourrait donc être l'occasion de prévoir les moyens de concrétiser cet énoncé, en tirant notamment parti des « investissements ciblés » identifiés dans le Plan Dion.

3.5 La mise à jour des plans de développement des communautés

Le renouvellement d'une autre série d'ententes, les ententes Canada-communauté, pourrait être également l'occasion de repenser la place de l'école dans les priorités d'ensemble des communautés et ses liens avec les autres acteurs en présence. Ces ententes qui doivent être signées d'ici mars 2005 s'appuient en effet sur un important exercice de concertation communautaire (le « Plan de développement global ») qui est l'occasion de déterminer les priorités de développement de la communauté. Or, une étude réalisée par Rolande Faucher en mars 2004, pour le compte du Comité de concertation du ministère du Patrimoine canadien avec les communautés de langues officielles, vient justement démontrer que le lien « culture-éducation » est une des questions qui se retrouvent le plus fréquemment dans les plans de développement des communautés.

3.6 Les réflexions actuelles sur la diversité culturelle

Enfin, on peut remarquer que les préoccupations exprimées ici s'inscrivent dans la mouvance du questionnement engagé à l'échelle canadienne et mondiale sur le besoin de protéger et de promouvoir les identités culturelles régionales dans le contexte de la globalisation (le nouveau paradigme de la diversité culturelle).

4 Voies d'action

Les remarques précédentes nous amènent à proposer plusieurs voies d'action qui pourraient orienter la stratégie des différents intervenants présents dans ce dossier. Ces propositions visent plus particulièrement la Fédération culturelle canadienne-française et ses membres mais elles touchent, indirectement, les représentants des deux autres secteurs concernés, particulièrement les conseils scolaires et les organismes-jeunesse.

4.1 Sensibiliser les conseillers scolaires à l'importance du dossier

Les conseils scolaires forment, depuis l'obtention de la gestion scolaire, un nouvel ordre de gouvernement qui est responsable au premier chef de la planification et du fonctionnement des écoles de langue française. C'est donc à ce palier que la volonté de transformer (ou de repenser) l'école apparaît la plus décisive.

Or, il est apparent que les conseillers scolaires ont été davantage entraînés jusqu'ici à régler des questions matérielles et financières que des questions de contenu (projet éducatif,

pédagogie). Il faut donc concevoir des moyens de les sensibiliser aux enjeux présents, en établissant notamment le lien avec les questions qui les préoccupent (ex : montrer comment l'enrichissement culturel de l'école peut être un facteur de recrutement et de rétention).

4.2 Former un front commun avec les conseils scolaires, au niveau national et sur le terrain, en veillant à y associer aussi les organismes-jeunesse

L'éducation étant un champ de juridiction provinciale, il apparaît très important que l'initiative puisse être menée à ce niveau. À la faveur du dialogue établi au niveau national, entre la FCCF et la FNCSF notamment, nous croyons qu'il y aurait moyen de constituer au niveau de chaque province/territoire un mécanisme de concertation réunissant autour d'une même table des représentants du (ou des) conseil(s) scolaire(s) francophone(s), du (ou des) organisme(s) artistique(s) et culturel(s) ainsi que de l'organisme-jeunesse. (Bien que conçu de façon élargie, le Forum sur l'éducation constitué en Colombie-Britannique est déjà un exemple d'une telle initiative.)

Ce mécanisme pourrait à la fois servir à discuter des idées proposées, concevoir ou planifier des initiatives conjointes et élaborer des stratégies en direction du ministère de l'Éducation provincial/territorial (dont le conseil scolaire pourrait être le véhicule). Un mécanisme national, réunissant par exemple la FCCF, la FNCSF et la FJCF, pourrait assurer le lien avec chacune des tables provinciales/territoriales et réaliser une certaine coordination à l'échelle nationale.

4.3 Intervenir auprès des ministères de l'Éducation, provinciaux et territoriaux, pour obtenir des aménagements dans les politiques et les programmes

Des démarches pilotées, au nom de ces tables, par les représentants des conseils scolaires, pourraient être orchestrées auprès de chaque ministère de l'Éducation provincial/territorial dans le but de faire valoir les demandes de la communauté et d'apporter des aménagements aux politiques et aux programmes existants.

En s'inspirant peut-être de réalisations mises en places dans d'autres provinces/territoires, cette démarche pourrait avoir plusieurs visées :

- adapter la programmation scolaire (curriculum) applicable aux écoles de langue française pour y inclure un volet culturel ou identitaire;
- revoir certains programmes d'études, notamment ceux qui touchent l'enseignement de la langue et l'enseignement des arts, pour qu'ils reflètent un contenu plus propice à l'identification culturelle des élèves;
- revoir ou compléter les objectifs de formation des enseignants à l'image de cette programmation ;
- permettre l'embauche de ressources externes (par exemple artistiques) selon des formules d'achat de services et d'accréditation plus souples (voir le modèle albertain) ; etc.

Des représentations pourraient être également faites pour que certaines de ces mesures trouvent un point de chute dans les nouvelles ententes LOE.

4.4 Intervenir auprès d'autres joueurs clés du milieu de l'éducation pour obtenir leur collaboration

Dans le prolongement de ces démarches, il serait important d'aller chercher aussi l'appui d'autres acteurs du milieu de l'éducation qui pourraient avoir une influence décisive sur la mise en œuvre des mesures proposées. Nous pensons d'abord aux facultés d'éducation qui seraient évidemment un partenaire de premier plan dans l'aménagement de la formation offerte aux enseignants ainsi qu'aux syndicats d'enseignants qui pourraient, pour leur part, peser de façon importante sur les changements apportés aux responsabilités des enseignants dans l'école et dans la salle de classe ; mais nous pensons aussi aux associations de parents qui pourraient jouer un rôle déterminant dans la sensibilisation des parents au projet éducatif proposé.

Ces démarches pourraient être menées à deux niveaux : au niveau provincial/territorial d'abord, par l'intervention des conseils scolaires et/ou des organismes porte-parole auprès des facultés d'éducation, des associations de parents et des syndicats existants ; au niveau national, par l'intervention des organismes nationaux auprès de certains organismes clés du secteur de l'éducation (ex : ACREF, ACELF, CNPF).

4.5 Identifier et promouvoir quelques initiatives-pilotes qui pourraient être reprises dans les ententes LOE ou dans un autre cadre

Parallèlement à ces actions, il apparaîtrait intéressant de lancer quelques initiatives (régionales ou nationales) qui pourraient donner une mesure concrète des changements proposés. Ces initiatives pourraient notamment trouver leur financement à l'intérieur des ententes LOE (investissements ciblés) ou encore au sein de la demande globale que la FNCSF entend présenter au gouvernement fédéral pour consolider la gestion scolaire (plan intégrateur).

Voici, à la lumière des projets recensés au cours de la recherche-terrain (voir les fiches de projets), quelques initiatives qui pourraient être envisagées :

- développement de programmes ou de concentrations artistiques dans certaines écoles cibles;
- mise en place de programmes partagés d'animation culturelle avec des organismes culturels du milieu;
- développement d'un programme de formation pour les animateurs culturels;
- mise sur pied de programmes de formation pour les étudiants en sciences de l'éducation, visant l'intégration d'aspects culturels au sein de leur enseignement et leur sensibilisation au milieu culturel minoritaire;
- développement pour les enseignants d'un programme de sensibilisation sur le rôle de l'école française au sein de la communauté;
- mise en place et gestion partagée d'équipements culturels avec des organismes de la communauté;
- mise en place d'un programme de résidences d'artistes; etc.

4.6 Favoriser des projets de recherche

Enfin, on croit qu'il serait important de pouvoir réaliser des recherches, qualitatives et quantitatives, qui permettraient de mesurer les retombées des différentes actions engagées. Comme on l'a vu plus haut, il existe actuellement assez peu de recherches qui s'intéressent directement aux communautés minoritaires et qui pourraient établir la pertinence des mesures proposées ; il y aurait donc lieu d'élargir le nombre de ces recherches et de leur allouer des moyens conséquents (voir, à titre indicatif, les pistes de recherche énumérées en conclusion de la recherche documentaire).

Ces projets de recherche pourraient être définis – et menés – en collaboration avec les différentes équipes de recherche qui mènent déjà des travaux dans ce sens. On peut penser notamment à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, au Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (OISE/IEPO), aux facultés d'éducation des universités de Moncton et d'Ottawa, etc.

5 Recommandations

La mise en œuvre de ces propositions exige maintenant qu'on puisse identifier un « porteur » du dossier. Il est bien évident, pour les membres du Comité d'orientation de l'étude comme pour les représentants de la Fédération culturelle canadienne-française, que ce rôle ne peut incomber uniquement à la FCCF mais met en cause un cercle beaucoup plus large d'intervenants dont elle ne peut être qu'un des joueurs.

En fait, et comme on l'a souligné plus tôt, la question qui est en jeu ici – la place de l'école dans la communauté – prend l'allure d'un projet de société qui nécessite un large consensus et une large participation de tous les joueurs concernés, au moins au sein des trois secteurs qui semblent les plus directement concernés : le secteur de l'éducation, le secteur de la jeunesse et le secteur des arts et de la culture.

Cela nous amène à formuler trois recommandations :

Recommandation 1 – Que la Fédération culturelle canadienne-française voie à approcher la Fédération nationale des conseils scolaires francophones et la Fédération de la jeunesse canadienne-française pour former avec ces deux organismes et d'autres qui pourront être identifiés conjointement un « Comité national de concertation sur le lien langue-culture-éducation » qui serait responsable de piloter ce dossier et de susciter et de coordonner des plates-formes semblables dans les provinces et territoires.

Recommandation 2 – Que, d'ici la formation de ce comité multipartite, la Fédération culturelle canadienne-française maintienne le Comité d'orientation de l'étude et continue d'animer une réflexion au sein de ce comité pour planifier les démarches qui pourraient être engagées à court ou moyen terme afin de faire avancer ce dossier.

Recommandation 3 – Que, pour intéresser le plus grand nombre possible de partenaires à cette initiative, la Fédération culturelle canadienne-française voie à diffuser largement le rapport de cette étude, en incluant notamment dans sa liste de distribution l'ensemble des

organismes nationaux, provinciaux ou territoriaux oeuvrant dans les champs de l'éducation, de la jeunesse et des arts et de la culture, ainsi que les organismes politiques et les responsables gouvernementaux – fonctionnaires, politiciens – fédéraux, provinciaux et territoriaux présents dans le dossier de l'éducation et le dossier des langues officielles (ou des affaires francophones).

ANNEXE 1 – LISTE DES INITIATIVES RECENSEES PENDANT LA RECHERCHE TERRAIN

Organisme	Localité	Région	Projet/Initiative	Contact	Coordonnées
A) ORGANISMES EN ÉDUCATION					
ÉCOLES					
École De-La-Salle	Ottawa	ON	Concentration Arts	Johanne Leroux	(613) 789-0053
Ecole sec. catholique Franco-Cité	Ottawa	ON	Cours de français média	Jo-Anne Richer	(613) 521-4999
Collège catholique Franco-Ouest	Ottawa	ON	Comité « Fait français »	Danièle Aubut, animatrice culturelle	(613) 820-2920
École sec d'Embrun	Embrun	ON	Théâtre forum : Le cirque aux mille horizons	André Thibodeau	(613) 443-2186
École Sec. Casselman	Casselman	ON	Carrefour des Arts (concentration arts)	Suzanne Séguin, dir	(613) 764-2991
École sec McDonald-Cartier	Sudbury	ON	Troupe étudiante exemplaire (Les Draveurs) + cours de musique	Hélène Dallaire, prof d'art dramatique	(705) 566-7660
École Aurèle-Lemoine	St-Laurent	MB	Projet scolaire-communautaire avec la communauté franco-métis de St-Laurent (valorisation identitaire)	Louis Allain, dir	(204) 646-2392
École La Rose Sauvage	Calgary	AB	Intégration des arts dans le projet éducatif	Claude Lamoureux	(403) 230-3112
Ecole Maurice-Lavallée	Edmonton	AB	Cours crédités de théâtre et de formation musicale (avec l'UniThéâtre et le CDM)	Nicole Bugeaud	(780) 465-6457
École Héritage	Fahler	AB	Cours crédités de formation musicale (avec le CDM)	Linda Arsenault	(780) 837-3266
École secondaire L'Héritage	Cornwall	ON	Cours de formation en leadership	Charles Lamarche	(613) 933-3318
CONSEILS SCOLAIRES					
Districts 01-11	Dieppe-Moncton	NB	Expérience GénieArts	Monique Richard	(506) 856-3090

Organisme	Localité	Région	Projet/Initiative	Contact	Coordonnées
Conseil catholique de l'Est ontarien	Prescott-Russell	ON	Collaboration avec le journal Le Reflet pour la création d'un journal étudiant (4 écoles secondaires)	Manon Raïche, rédactrice-en-chef	(613) 443-2741
Conseil Grandes-Rivières	Nord-Ontario	ON	Projet d'animation avec Butch Bouchard (atelier de création littéraire)	Butch Bouchard	(613) 488-2145
Conseil du district du Grand Nord de l'Ontario	Sudbury	ON	Projet AEXP – Ateliers et spectacles offerts aux élèves par le départ. Arts d'expression de l'Univ. Laurentienne	Lise Loiselle, coordination de projets	(705) 525-9222, p. 224
Conseil scolaire Centre-Nord	Edmonton	AB	Cours crédités de théâtre et de formation musicale (avec l'UniThéâtre et le CDM)	Henri Lemire	(780) 468-6440
Conseil scolaire du Nord-Ouest	St-Isidore	AB	Cours crédités de formation musicale (avec le CDM)	Dolorèse Nolette	(780) 624-8855
Calgary Board of Education	Calgary	AB	Programme capes/GéniaArts	Cassandra Dam	(403) 294-6347
Conseil francophone de la CB	Vancouver	CB	Consortium en éducation réunissant plusieurs organismes francophones (y compris le CCAFCB)	Sylvain Aumont, dir CCAFCB	(604) 732-5562
MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION					
Min. de l'Éducation du NB	Fredericton	NB	Semaine nationale de la fierté française	Jean-marie Thériault	(506) 453-2751
Min. de l'Éducation de l'Ontario	Toronto	ON	Politique d'aménagement linguistique	Michelle Boucher, agente d'éducation	(416) 325-2124
			Ateliers de formation et de motivation pour les enseignants (projet-pilote)	Lise Paiement Judith Charest	(613) 746-9915
Min. de l'Éducation de la Saskatchewan (BMLO)	Regina	SK	Programme d'intégration culturelle en milieu scolaire – partenariat CCF	Laurier Gareau, coord (CCF)	(306) 565-8916
AUTRES ORGANISMES EN ÉDUCATION					
ACREF	Ottawa	CAN	Programmation à l'intention des enseignants	Lise Charland, dir. générale	(613) 744-3192

Organisme	Localité	Région	Projet/Initiative	Contact	Coordonnées
B) ORGANISMES CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES					
CENTRES CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES					
Conseil des Arts de Chéticamp	Chéticamp	NE	Programme communautaire d'arts d'interprétation intégré à l'école NDA	Paul Gallant	(902) 224-5340
CC Frontenac - Kingston	Kingston	ON	Place Ozarts !, programme arts-études en collaboration avec l'école	Francis Beaulieu, dir général	(613) 546-1331
Carrefour francophone de Sudbury	Sudbury	ON	Le Tremplin, programme éducatif avant et après les heures de classe	Debbie Bourgeois	(705) 675-6493, p. 202
Centre communautaire L'Amicale	Oshawa	ON	Maison de jeunes	Elaine Legault	(905) 434-7676
CCF de l'Okanagan	Kelowna	CB	Programme lié aux écoles	Francine Éthier, dir	ccfo@shawcable.com
Centre culturel francophone de Vancouver	Vancouver	CB	Entente avec le conseil scolaire francophone de CB pour offrir des activités au Centre pour les étudiants	Pierre Rivard, dir général	pierre.rivard@lecentreculturel.com
FESTIVALS					
Festival franco-ontarien	Ottawa	ON	Important volet scolaire	Lucie Boileau, prés	
Festival du bois	Maillarville	CB	Important volet scolaire		
ORGANISMES JEUNESSE					
FESFO	Ottawa	ON	Jeux franco-ontariens, Forums OrganiZZaction !	Émile Maheu, dir. adjoint	(613) 260-8055
Conseil jeunesse provincial	St-Boniface	MB	Jeux franco-manitobains, volet culturel		
Organisme jeunesse fransaskois	Regina	SK	Jeux fransaskois		
Francophonie jeunesse de l'Alberta	Edmonton	AB	Rassemblement jeunesse (RAJ)	Steve Vigneault	(780)469-1344
ORGANISMES CULTURELS PROVINCIAUX					
RADARTS	Caraquet	NB / Atlantique	Tournées en milieu scolaire	Martine Thériault, dir. générale	(506) 727-6386

Organisme	Localité	Région	Projet/Initiative	Contact	Coordonnées
Réseau Ontario	Ottawa	ON	Réseau salut ! Tournées en milieu scolaire	Annette Boissonneault	(613) 745-7945
Conseil culturel fransaskois (CCF)	Regina	SK	Adaptation du concept Secondaire en spectacle dans les écoles fransaskoises	Françoise Landry	(306) 565-8916 reseau@culturel.sk.ca
Association franco-Yukonnaise (AFY)	Whitehorse	Yukon	Tournées d'artistes jumelées à des ateliers dans les écoles	Édith Bélanger, agente culturelle	(867) 668-2663, 221 ebelanger@afy.yk.ca
C) ARTISTES ET ORGANISMES ARTISTIQUES					
ARTISTES					
Butch Bouchard	Clarence Ck	ON	Atelier littéraire (voir Conseil Grandes-Rivières)		(613) 488-2145
Robert Paquette	Montréal	QC	Spectacles/ateliers dans les écoles		
Roger Dallaire	Edmonton	AB	Ateliers dans les écoles		(780) 485-2264
ORGANISMES ARTISTIQUES					
Théâtre La Catapulte	Ottawa	ON	Tournées dans les écoles secondaires	Joël Beddows, dir. artistique	(613) 562-0851
Théâtre du Trillium	Ottawa	ON	Libérés sur parole (spectacle sur la littérature avec l'AAOF)	Sylvie Dufour, dir. artistique	(613) 789-7643
Cercle Molière/ Théâtre du Grand Cercle	Winnipeg	MB	Ateliers-spectacles pour les cours de français langue seconde et les écoles françaises et d'immersion	Irène Mahé, dir artistique TGC	(204) 233-8053
L'UniThéâtre/ Bureau d'animation théâtrale (BAT)	Edmonton	AB	Cours de théâtre 10--20-30 crédités	Daniel Cournoyer, dir artistique	(780) 469-8400
			Ateliers dans les écoles	Charles Chénard, coord. BAT	(780) 469-8400 c.chenard@lunitheatre.ca
La Girandole	Edmonton	AB	Cours de danse dans les écoles	Isabelle Laurin	(780) 468-0057
ORGANISMES DE SERVICES AUX ARTS					
APCM (Distribution APCM)	Ottawa	ON	Distribution de disques dans les écoles	Laurent de Crombrughe, dir gén	

Organisme	Localité	Région	Projet/Initiative	Contact	Coordonnées
Théâtre Action	Ottawa	ON	Festival provincial de théâtre en milieu scolaire	Denis Bertrand, dir. général	(613) 745-2322
Association des auteures et auteurs de l'Ontario français (AAOF)	Ottawa	ON	Ateliers littéraires	Denise Lemire, dir générale	(613) 744-0902
Centre de développement musical (CDM)	Edmonton	AB	Concours et activités d'animation musicale dans les écoles	Marcelline Forestier, coord	(780) 462-0502 cdma@telusplanet.net
Centre d'arts visuels de l'Alberta	Edmonton	AB	Cours d'art aux jeunes	Gisèle Desjardins	(780) 461-3427
AUTRES RESSOURCES ARTISTIQUES					
Conseil des arts de l'Ontario	Toronto	ON	Programme Artistes en milieu éducatif	Lindy Chan	(416) 969-7401
Conférence canadienne des arts	Ottawa	CAN	Programme GénieArts	Annalee Adair	(819) 827-9275
Secondaire en spectacle	Rivière-du-Loup	QC	Concours de talents : Le Rendez-vous panquébécois (230 écoles au Québec)	Carol Gilbert, dir. général	(418) 868-8765

ANNEXE 2 - BIBLIOGRAPHIE

- Archambault, R. (1997) Une pédagogie pour les écoles francophones de la Saskatchewan (écoles fransaskoises) : Identité – Langue – Culture. *Forum sur l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.
- Audet, C. et Saint-Pierre, D. (1997) *École et culture des liens à tisser*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Bernard, R.. (1997) Les contradictions fondamentales de l'école minoritaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3), 509-526.
- Boudreau, R. (1997) Enseignement en milieu minoritaire. *Forum sur l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.
- Cameron, S. D. (2001) L'histoire de GénieArts. *Conférence canadienne des arts*.
- Cardinal, L., Lapointe, J. et Thériault, J. Y. (1994) *Contexte artistique et contexte de la recherche en enseignement des arts visuels*. ACELF-CRDE.
- Cardinal, L., Lapointe, J. et Thériault, J. Y. (1994) *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*. Université d'Ottawa, CRCCF.
- Cardinal, Lapointe et Thériault. (1998) *La francophonie Ontarienne : Bilan et perspectives de recherche*. État de la recherche sur les communautés francophones. Volume 79, numéro 3.
- Carrier, D. et al. (1997) Vers un réseau national d'éducation en français. *Forum de l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.
- Cazabon, B. (1997) Il n'y a pas de véritable apprentissage que celui qui est pleinement vécu. *Forum sur l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.
- Dallaire, C., et Roma, J. (2000) Entre la langue et la culture, l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada. Bilan des recherches (1). *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et prospectives*, ACELF.
- Desjardins, H. (1993) Portrait de l'Acadie. *Éducation et francophonie*, Vol. 21 (2), pp. 28-33.
- Direction de l'éducation française - Alberta Learning. (2001) Affirmer l'éducation en français langue première, fondements et orientations. *Le cadre de l'éducation francophone en Alberta*. http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/franco/affirmer/CadreFR.pdf
- Eisner, E. W. (1998) Does experience in the arts boost academic achievement? *Art Education*, 51(1), 7-15.
- FESFO. (2002) L'animation culturelle est essentielle... comme les cinq doigts de la main ! www.fesfo.ca
- Gérin-Lajoie, D. (1998) Les Écoles Minoritaires de Langue Française Canadiennes à L'Heure du Pluralisme Ethnoculturel. *Études ethniques au Canada*. XXVII, No. 1, 1995.
- Gérin-Lajoie, D. (2000) Les partenariats entre l'école et la communauté en milieu francophone minoritaire. *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et prospectives*, ACELF.
- Giroux, H. (1992) *Border crossings: Cultural workers and the politics of education*. New York: Routledge.
- Groupe de travail sur la culture francophone en Colombie-Britannique. (1993) *L'école française – Un habitat de culture*. Préparé par Payrastre, G., Tellier, S., et al.
- Landry, R. (1993) Déterminisme et détermination : Vers une pédagogie de l'excellence en milieu minoritaire. *La Revue canadienne des langues vivantes*, 49 (4), Juin.

- Landry, R. (2000) Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone. *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives*, ACELF.
- Lowe, A. (1998) L'enseignement de la musique et de la langue seconde : pistes d'intégration et conséquences sur les apprentissages. *La Revue canadienne des langues vivantes*, 54, 2. Janvier.
- Lowe, A. (1998) L'intégration de la musique et du français au programme d'immersion française : avantages pour l'apprentissage de ces deux matières. *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XXIV, no 3, 621-646.
- Lowe, A. (2000) Recherche dans le domaine de l'éducation musicale en milieu francophone minoritaire au Canada : aperçu et perspectives pour l'avenir. *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives*, ACELF.
- Malette, A. (1997) Enrichir sa langue – enrichir sa culture. *Forum sur l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (1999) Plan d'animation culturelle. *Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest*.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1996) Arts Education 10, 20, 30. A Curriculum Guide for the Secondary Level.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2000) *Core Curriculum : Principles, Time Allocations, and Credit Policy*.
- Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick. (2001) *Foundation for the Atlantic Canada Arts Education Curriculum*.
- Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick. (2003) *Plan d'apprentissage de qualité : Énoncé de politique pour l'enseignement primaire et secondaire*.
- Ministère de l'éducation du Québec. (2000) *Déclaration pour les jeunes, l'école et la culture*.
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, *Investir dans l'animation culturelle, Guide d'intervention*, 1994.
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. (1998) *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année*.
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. (1999) *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année*.
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. (1999) *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année*.
- Ministère de la culture et des communications du Gouvernement du Québec. (2003) *La culture et l'éducation; deux partenaires indissociables. Protocole d'entente*.
- National Symposium on Arts Education (2001) *Sharing the Vision: A National Framework for Arts Education in Canadian Schools*. Calgary.
- Nicolas, E. et al. (2002) Les arts et la culture dans les écoles françaises de la province. *Recommandations de la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard suite aux consultations publiques concernant le Plan d'action 2002-2005 de la Commission scolaire de langue française*.
- Paillé, M. (2000) *Portrait des minorités francophones et acadiennes au Canada : un bilan démographique*. Centre de recherche et de développement en éducation, Université de Moncton.
- Payrastré, G. (1997) *Rapport du Forum 97 : « L'école au cœur de la communauté, un partenariat essentiel »*. Prin Communications, Vancouver, Colombie-Britannique.

Revue Liaison. (Automne 2003) *L'éducation artistique*.

Robichaud, L. (1990) *L'Art acadien en milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick : Modèle d'une démarche pédagogique*. Revue de l'Université de Moncton, vol. 23, n^{os} 1-2.

Tardif, C. (1993) L'identité culturelle dans les écoles francophones minoritaires : Perceptions et croyances des enseignants. *La Revue canadienne des langues vivantes*, 49 (4), Juin.

Tardif, J. et Losier, M. B. (1997) La langue et la culture... Une combinaison gagnante ! *Forum sur l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.

Tardif, J., et Losier, M. B. (1997) La langue et la culture... Une combinaison gagnante ! *Forum de l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.

The National Symposium on Arts Education. (2002) *Making the Vision Happen; the National Framework for Arts Education in Canadian Schools*. Calgary.

Théâtre Action. (2003) La force du théâtre, secteur scolaire. *Étude sur l'impact socio-économique et culturel de l'activité théâtrale en Ontario français*.

Théberge, M. (1998) *Éducation artistique à la formation à l'enseignement : autoévaluation de l'apprentissage réalisé lors d'une visite au Musée des beaux-arts du Canada*. Revue des sciences de l'éducation, Vol. XXIV, no 3, 515-540.

Théberge, M. (1998) L'identité culturelle d'étudiants de la formation à l'enseignement : Sentiments et référents identitaires. Revue des sciences de l'éducation de McGill, Vol 33 (3), Automne.

Théberge, M. (1998) *Synthèse d'une démarche d'expérience esthétique dans un contexte de formation à l'enseignement à l'élémentaire*. Société canadienne d'éducation par l'art.

Théberge, M. (2000) Une recherche et une construction de sens de l'éducation artistique. *Former à la profession enseignante*, M. Théberge (dir.), Montréal : Les Éditions Logiques, pp. 93-132.

Théberge, M. Marques d'identification d'étudiants en formation à l'enseignement et conception de leur rôle en animation culturelle. *La Revue du Nouvel-Ontario*, 22.

Thériault, J.Y. (2000) *De l'école de la nation aux écoles communautaires ou de l'école d'en haut à l'école d'en bas*. CRDE, Université de Moncton.

Tremblay, J. (1997) Présentation du Richelieu International sur l'avenir de l'éducation de langue française. *Forum sur l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.

Upitis, R. et Smithrin, K. (2002) Learning Through the Arts. National Assessment Interim Report. The Royal Conservatory of Music, Toronto, Canada.

Vézina, M. (1997) Une langue riche de sa culture ! *Forum de l'avenir de l'éducation de langue française de l'ACELF*.

<http://www.acef.ca/fmem/wmem/28-mem.html#SEC20>

<http://www.mcconnellfoundation.ca/initiatives.f/arts.html>

ANNEXE 3 - COMITÉ CONSULTATIF
Recherche-action sur le Lien langue-culture-éducation

Membres du comité	Organisation
André Thibodeau	Enseignant – École secondaire Embrun, Ontario
Annabelle Cloutier	Responsable du développement culturel, Fédération culturelle canadienne-française
Anne Lowe	Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton
David Bourgeois	Chercheur pour la Fédération de la jeunesse canadienne-française
Francis Beaulieu	Directeur général, Centre culturel Frontenac
Geneviève Chagnon-Lampron	Consultante – Le Groupe-conseil baastel ltée
Gérard Bissonnette	Représentant – Ancien directeur de programmes au ministère de l'éducation, Alberta
Jean-Luc Racine	Chargé de projets pour la Fédération nationale des conseils scolaires francophones
Johanne Landry	Représentante de la Table des organismes nationaux des arts et de la culture - Porte-parole de l'Alliance nationale de l'industrie musicale
Marc Haentjens	Consultant – Société Acord
Mariette Carrier-Fraser	Représentante – Ancienne sous-ministre adjointe de l'éducation, Ontario
Nancy Juneau	Directrice générale de la Fédération culturelle canadienne-française
Paulette Gagnon	Présidente de la Fédération culturelle canadienne-française
Roseline Roy	Agente principale de programmes, Programme d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien